Administration et Rédaction :
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask., Téléphone 2964

Abonnement :
Un an, Canada - $2.00
Un an, Etranger - $2.50

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

# LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Tirage: 5182

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

9ième Année — PRINCE-ALBERT, SASK., MERCREDI 16 JUILLET 1919 — No. 19

# Au seuil de l'ordre nouveau

Il est incontestable que la signature du traité de paix inaugure une nouvelle période dans l'histoire du monde et qu'elle prélude à un ordre de choses nouveau.

Les relations entre peuples ne peuvent plus être les mêmes et les relations entre classes sociales se trouvent profondément modifiées; les conditions économiques, morales, religieuses, ont été bouleversées; le monde présente le spectacle d'un champ de moisson dévasté par l'ouragan, d'une ville après le bombardement.

La haine a soufflé sur les peuples, elle a allumé cet incendie de l'univers, et, des ruines calcinées s'élève une épaisse fumée qui obscurcit le ciel: la haine souffle dans les cœurs, et voilà au sein des nations mêmes de nouveaux principes de fureur et de discorde: dans le monde entier il n'est question que de grèves, d'agitation, de mécontentement, de révolution menaçante.

L'ordre nouveau!... Certes, il n'est pas encore instauré. Nous l'entrevoyons cependant, dans le lointain, comme un temple magnifique qui se construit, non de main d'homme, mais par l'action de la Providence qui rebâtit sur les ruines.

Dans une lettre collective des évêques de France, publiée récemment, que nous voudrions analyser ici brièvement, nous en trouvons le plan détaillé. Ce document, à notre sens, est d'une plus haute portée pour la reconstruction du monde que le traité de paix lui-même.

"Nous sommes à une heure décisive pour l'avenir de la patrie, écrivent les évêques de France. Il s'agit maintenant de réparer les suites de la guerre. Guérir les blessures de la patrie, lui rendre sa prospérité matérielle, la maintenir à la hauteur morale où elle s'est élevée pendant l'épreuve: voilà la tâche qui s'impose à tous, et en particulier à ceux qui sont investis d'une autorité ou d'une influence sociale.

* * *

Et quels sont les principes qui devront servir de règle dans l'œuvre de régénération à accomplir? Léon XIII les indiquait déjà dans une de ses immortelles encycliques qui sont comme la charte de l'Eglise et des sociétés modernes: "Revenir aux principes chrétiens, disait-il, y conformer en tout la vie, les mœurs et les institutions des peuples, est une nécessité de jour en jour plus évidente. De leur oubli, il est résulté de si grands maux que nul homme raisonnable ne peut considérer à présent sans douleur, ni envisager sans crainte l'avenir."

L'oubli de Dieu a été la cause profonde, unique, de cette guerre. C'est cette cause qu'il faut faire disparaître pour instaurer solidement la paix. Tout autre remède est illusoire, parce qu'il ne peut pas détruire la racine même du mal. Toute autre explication de l'origine de la guerre est incomplète, parce qu'elle ne s'attache qu'à des causes secondaires sans aller au fond même de la question.

Le premier devoir est donc la reconnaissance des droits de Dieu. "Les peuples, y lisons-nous, ne sont pas plus indépendants de lui que les individus. Ils tiennent de lui leur existence, ils vivent de ses bienfaits. Ils lui doivent donc l'hommage de leur obéissance et de leur culte. Ils ne peuvent se déclarer neutres à son égard, sans manquer au plus important de leurs devoirs... Les Etats n'ont sur les hommes et sur les choses d'autres droits que ceux qu'ils tiennent de Dieu. Leur autorité n'est ni illimitée, ni indépendante; elle est subordonnée à la sienne. Leurs lois doivent se conformer à sa loi; contre ses droits, ils ne peuvent rien faire qui soit légitime et obligatoire en conscience."

Voilà, tracé en quelques lignes, le programme du gouvernement chrétien.

Pourquoi n'y a-t-il pas encore, à vrai dire, de véritable gouvernement chrétien dans aucun pays? C'est que les catholiques jusqu'ici n'ont pas accompli tout leur devoir de catholiques dans la vie publique et sociale. Nous n'aurons des gouvernements chrétiens que lorsque nous les aurons mérités par notre défense intrépide, généreuse et constante des droits de Dieu. Dans l'inauguration de l'ordre nouveau qui s'impose, nous avons donc une tâche immense à remplir, une tâche qui dépend tout entière de nous, avec le secours de la grâce de Dieu.

De la reconnaissance des droits de Dieu, il s'ensuit que tous les peuples ont l'obligation de croire en lui et d'observer les préceptes de son Evangile. Il s'ensuit également que la condition normale des relations de l'Eglise et de l'Etat est la concorde et l'aide mutuelle. "La société civile, dit la lettre, a donc le devoir d'entretenir avec l'Eglise des relations de justice et de bienveillance et de sauvegarder toutes ses libertés: liberté de sa hiérarchie, de son ministère, de son enseignement, de son culte; liberté de la vie religieuse, sans nulle diminution de leurs droits civiques pour ceux qui en font profession; liberté de posséder les biens temporels qui lui sont indispensables pour vivre et pour agir... La concorde d'ailleurs ne peut que profiter aux deux sociétés: en retour de la protection qu'il lui donne, l'Etat bénéficie de l'appui moral de l'Eglise qui, s'adressant à la conscience des hommes, leur enseigne, au nom de Dieu, le respect de l'autorité, l'obéissance aux lois justes et toutes les vertus qui maintiennent dans les sociétés les bonnes mœurs, l'ordre et la paix."

* * *

La restauration des droits de Dieu dans l'Etat doit aussi s'étendre à la famille et à l'éducation. "Pour que la famille soit prospère, il faut que dans sa constitution et dans sa vie, elle se conforme aux lois sur lesquelles l'a établie le Créateur." Or Dieu a fondé la famille sur l'indissolubilité du mariage, et ce que Dieu a uni, l'homme ne peut le séparer. La sentence de divorce prononcée par l'Etat est donc nulle et ne saurait rompre le lien qui subsiste toujours. "La fin principale du mariage, ajoute la lettre, est la procréation des enfants, par laquelle Dieu fait aux époux l'honneur de les associer à sa puissance créatrice et à sa paternité. C'est pécher gravement contre la nature et contre la volonté de Dieu que de frustrer par un calcul égoïste ou sensuel le mariage de sa fin. Elles sont aussi funestes que criminelles, les théories et les pratiques qui enseignent ou encouragent la restriction de la natalité."

Après Dieu, l'enfant appartient à ses parents; ils ont donc le devoir de l'élever, de lui donner une éducation conforme à la foi et à la morale chrétiennes. "Cette éducation, ils doivent la donner d'abord eux-mêmes au foyer, puis la faire compléter à l'église par le catéchisme et le ministère du prêtre; ils ne doivent enfin confier leurs enfants qu'à des écoles qui continuent l'œuvre de l'Eglise et du foyer sans jamais la contredire." Pas de restauration possible de l'ordre et de la paix dans le monde sans l'éducation chrétienne. Aussi l'ennemi de tout bien et la franc-maçonnerie, qui lui sert d'intrument, dirigent-ils tous leurs assauts de ce côté.

Ils ne veulent pas la paix du monde, ceux qui travaillent à chasser Dieu de la famille et de l'école. ils ne veulent pas la reconstruction de l'ordre nouveau, ceux qui propagent l'impiété, mais ils veulent imposer au monde la continuation du régime de haine et de destruction que fut la guerre. Satan est leur chef, et comme lui ils n'ont que le mensonge à la bouche et au fond du cœur la haine fratricide de Caïn.

Comme il importe donc de mettre à la tête des peuples, des hommes qui s'inspirent de la vérité intégrale et non des mensonges de l'erreur, des serviteurs de Dieu et non des esclaves du veau d'or et de l'esprit du mal! "C'est donc, ajoute la lettre, un devoir de conscience pour tous les citoyens honorés du droit de suffrage de voter quand ils y sont appelés, et de voter honnêtement, sagement, uniquement en vue du bien du pays. Le citoyen relève de la loi divine comme le chrétien. De nos votes comme de toutes nos actions, Dieu nous demandera compte. Le devoir engage d'autant plus gravement la conscience que de son bon ou de son mauvais exercice dépendent les plus graves intérêts du pays et de la religion."

* * *

Il y a enfin la paix à établir et à conserver sur le terrain social. L'observation par les diverses classes de leurs devoirs réciproques selon l'enseignement de l'Evangile, comme il a été démontré ici longuement, pourra seule obtenir ce bienfaisant résultat. "Que patrons et ouvriers comprennent que leurs intérêts sont solidaires, et qu'ils s'entendent loyalement pour les promouvoir par une collaboration amicale et féconde, au lieu de les compromettre par des luttes stériles."

La lettre rappelle, en terminant, qu'un relèvement des mœurs s'impose. La probité et la loyauté dans les affaires ont subi de regrettables atteintes. Il importe de réagir sans délai contre le fol entraînement des plaisirs, les excès du luxe, l'immodestie des toilettes, les danses lascives, les spectacles immoraux.

En résumé, tels sont les principes d'après lesquels doivent se constituer et se régir les familles, les Etats, les sociétés. Ce programme de restauration ne serait pas moins profitable à l'Etat qu'à Eglise dans son application. En dehors de ces fondements posés par Dieu luimême, il ne saurait y avoir ni stabilité, ni vraie prospérité.

N'attendons pas quelque grand coup de la Providence pour voir la réalisation de ce programme, mais demandons cette réalisation à Dieu de tout notre cœur. La prière obtiendra ce que la sagesse humaine laissée à elle-même est impuissante à donner: la restauration d'un ordre nouveau de véritable et complète civilisation chrétienne, — ce serait le règne social du Sacré-Cœur. — où Dieu étant plus connu et mieux aimé, les hommes seraient plus heureux.

A.-F. AUCLAIR, O.M.I.

# La traversée de l'Atlantique en dirigeable

## Le R-34 de retour sain et sauf en Angleterre

Le dirigeable anglais R—34, qui a fait récemment la traversée de l'Atlantique, d'Ecosse à Mineola, près de New-York, a effectué son retour en Angleterre sans incident. Il a accompli ce second voyage en 75 heures, alors que le premier trajet avait été franchi en 108 heures. L'atterrissage a eu lieu à Pulham, comté de Norfolk, dimanche matin. Les hommes de l'équipage étaient fatigu. mais fiers de leur exploit.

Les 800 premiers milles ont été franchis en huit heures. Dans la région de Terreneuve, le dirigeable a eu à lutter contre le brouillard et les vents violents; sa marche s'en est trouvée très ralentie. Il a rencontré en cours de route deux navires avec lesquels il a communiqué par télégraphie sans fil.

M. Maitland, représentant du ministère de l'air sur le R—34, a déclaré ce qui suit:

"Nous avons été envoyés par le ministère de l'air afin de démontrer que les aérostats peuvent accomplir un long voyage en mer, en vue de leur valeur commerciale pour plus tard. Ils seront sans nul doute employés à l'avenir sur mer et sur terre. Ils ne feront concurrence d'aucune façon aux aéroplanes et aux hydroplanes, mais ils travailleront tous ensemble.

"Notre réception en Amérique a été extraordinaire. Le public, impressionné par notre voyage, se rend parfaitement compte des possibilités commerciales des grands dirigeables. La vue était merveilleuse quand nous passâmes au-dessus de New-York illuminé."

Le major Scott, commandant du R—34, a reçu un télégramme de félicitations du roi pour son "mémorable et vraiment unique voyage aérien à travers l'Atlantique."

———o———

*On vient, paraît-il, de créer à Berlin "les étoffes de la défaite". Ce sont des toiles imprimées qui représentent Germania brisant son glaive, Germania s'arrachant les cheveux, assistant au défilé de ses soldats vaincus, etc. Singulière façon d'exprimer un deuil national!*

* * *

*Mgr F.-X. Ross, vicaire capitulaire de Rimouski, vient d'adresser au clergé du diocèse une importante circulaire pour lui recommander la société diocésaine de colonisation récemment fondée.*

* * *

*On a célébré ces jours-ci par de grandes fêtes le soixantième anniversaire de l'Ecole d'agriculture de Sainte-Anne de la Pocotière. A cette occasion a eu lieu la translation des restes de l'abbé Pilote, principal fondateur de l'école, belle figure à demi ignorée de prêtre colonisateur modeste et infatigable.*

## SIMPLES NOTES

*Le Sénat et les Communes n'ayant pas réussi à s'entendre, à la dernière minute, sur le bill relatif à la prohibition, celui-ci est resté en panne à la prorogation du parlement. De sorte que la prohibition établie d'après la loi des mesures de guerre cessera d'exister dès que la guerre sera officiellement reconnue close et la paix ratifiée.*

* * *

*Le président Wilson, dans son premier discours prononcé sur le sol américain à son retour d'Europe, a déclaré que la paix conclue à Paris était "une paix juste qui, si elle peut être préservée, sauvegardera le monde d'inutile effusion de sang."*

* * *

*Le major Andrews, député fédéral de Winnipeg-Centre, en est venu par expérience à la conclusion que le Canada devrait adopter le système de la représentation proportionnelle. Il est tout à fait impossible pour un seul homme, déclare-t-il, de représenter convenablement toutes les classes de sa circonscription, comme l'exige le système actuel.*

* * *

*La guerre aura-t-elle eu pour bienfaisant résultat de mettre un frein à la fureur des sports violents et de refroidir l'enthousiasme pour les héros de la boxe chez le peuple américain?... Tout compte fait, la fameuse joute Dempsey-Willard a été un fiasco. Au lieu des 80,000 spectateurs que l'on espérait, il y en a eu à peine 20,000. Ce sont les sièges bon marché ($10, s'il vous plaît!) qui sont restés inoccupés.*

* * *

*Mgr Hebbelynck, recteur honoraire de l'Université de Louvain, vient de faire à Montréal un bref séjour. Il a été chargé de faire connaître aux Américains et aux Canadiens les malheurs dont son institution a été la victime et de les intéresser à son relèvement. Un comité canadien a été constitué pour aider à cette oeuvre de reconstruction.*

* * *

*La Gazette, de Montréal, est d'avis que M. Borden, en reconstruisant son cabinet, doit y admettre des Canadiens français. Problème épineux! Trouver deux ou trois politiciens de la province de Québec disposés à accepter des portefeuilles serait encore possible, mais la grande difficulté serait de les faire élire.*

* * *

*Avant la guerre, les monarchies et les républiques se trouvaient à nombre à peu près égal dans le monde. Aujourd'hui l'on compte vingt-neuf républiques contre vingt-et-une monarchies et le nombre des premières va augmenter encore par la formation de plusieurs nouveaux Etats. La plus grande république est celle de la Chine, avec quatre cent millions d'habitants; la plus petite est la république de San Marin, qui se compose de onze mille citoyens.*

* * *

*M. Arthur Hawkes, l'un des plus fervents apôtres de la bonne entente entre les races du Canada, publie un nouvel ouvrage,* "The Birthright", *où les droits constitutionnels des Canadiens-français sont courageusement reconnus et fièrement proclamés. Le livre de M. Hawkes est destiné à faire beaucoup de bien à notre pays, en dissipant chez les Anglo-canadiens maints préjugés. Nos remerciements à l'auteur, qui fait oeuvre de patriote éclairé et impartial.*

* * *

*Les Fils de Marie-Immaculée, ou Missionnaires de Chavagne, France, (Vendée) qui comptent plusieurs représentants dans notre Nord-Ouest canadien, procédaient récemment à l'élection d'un nouveau Supérieur général, pour remplacer le T. R. P. Gallais, décédé. Le T. R. P. Chantoux a été choisi. Les RR. PP. Loriau, Boutin, de l'Alberta, et Fallourd, de la Saskatchewan, prirent part à cette élection.*

# Paris célèbre la victoire

Paris, 14 juillet.—Les vainqueurs de la grande guerre ont défilé aujourd'hui en grande pompe sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile, qui a pris de ce fait une nouvelle importance historique. Toutes les armées alliées étaient représentées. Plusieurs millions de personnes se sont pressées le long du parcours afin de pouvoir acclamer les libérateurs.

La place d'honneur dans le défilé n'a pas été donnée aux généraux et aux troupes d'élite bien équipées, mais aux soldats mutilés qui ont passé sous l'Arc, devant l'estrade du président.

La marche triomphale des troupes alliées à travers Paris a commencé à huit heures lundi matin. La température était brillante, mais on se serait crû plutôt en octobre qu'au milieu de l'été.

Mille soldats blessés, avec des béquilles ou dans des fauteuils roulants, la plupart en habits civils, marchaient en tête de la parade, précédés d'un corps de tambours.

Les canons ont commencé à faire feu à intervalles d'une minute lorsque le président Poincaré a déposé une couronne au pied du cénotaphe placé devant l'Arc de Triomphe. Ce cercueil vide, mis là en mémoire des morts alliés, était aussi décoré d'autres couronnes, déposées par M. Clemenceau, un soldat français, un marin français, une jeune Alsacienne, une jeune Lorraine et le colonel Edmund Groth, cette dernière en mémoire des 75 membres de l'escadrille Lafayette morts pendant la guerre.

Le maréchal Joffre, le vainqueur de la première bataille de la Marne, est passé sous l'Arc de Triomphe à 8 h. 45. Il était à cheval seul. Derrière lui venait le maréchal Foch. Un tonnerre d'applaudissements s'est élevé de l'immense foule lorsque les deux maréchaux passaient devant l'estrade du président et descendaient la brillante avenue.

Le général Pershing avec un certain nombre de généraux des Etats-Unis, venait ensuite. Il ont été accueillis avec un égal enthousiasme.

Belges, Anglais, Américains, Italiens, Japonais, Portugais, Serbes, Roumains et Polonais ont été chaudement acclamés.

De nombreux spectateurs avaient passé la nuit debout pour avoir des places. Toutes les rues et tous les boulevards ayant vue sur l'itinéraire de la parade étaient bondés de monde.

# Après la signature

## L'Allemagne ratifie le traité de paix

L'Assemblée nationale allemande a ratifié promptement, le 9 juillet, le traité de paix. Le texte comprenait seulement les deux phrases suivantes:

"Le traité de paix entre l'Allemagne et les puissances alliées et associées signé le 28 juin 1919, ainsi que le protocole ci-joint et la convention relative à l'occupation des provinces rhénanes, signée le même jour, sont acceptés.

"Cette loi entre en vigueur le jour de sa promulgation."

Quatre-vingt-dix-neuf députés se sont abstenus de prendre part au vote.

Le Dr Hermann Mueller, ministre des Affaires étrangères, en présentant le bill, a expliqué qu'une prompte ratification hâterait la levée du blocus. "Nous allons entreprendre une marche de quarante ans dans la boue, a-t-il ajouté. Je ne puis trouver une autre expression pour désigner la route de souffrance que nous aurons à suivre pour remplir le traité qui nous est imposé.

Le Dr Peter Spahn, chef du Centre catholique, a dit: "Nous acceptons le traité sous une dure contrainte, pour nous sauver de l'anarchie et préserver la mère patrie de la ruine intérieure."

Plusieurs orateurs ont violemment protesté contre l'injustice du traité. Le président de l'Assemblée a dû rappeler que les applaudissements étaient interdits par les règlements.

## Le blocus allemand est levé

Le conseil des cinq, après avoir reçu le rapport des experts légaux déclarant que le document officiel notifiant le conseil de la ratification du traité par l'Allemagne était en due forme, a décidé de lever immédiatement le blocus.

## Wilson présente au Sénat le traité de paix et le pacte de la Ligue des Nations

Washington. — Le président Wilson a présenté au Sénat le traité de paix et le pacte de la Ligue des nations qui en fait partie, en même temps qu'il a prononcé un discours dans lequel il a rendu compte à son pays de la part qu'il a prise dans les négociations de Versailles.

La Ligue des nations, a déclaré le président, est née de la conviction des hommes d'Etat qu'un concert international est devenu une nécessité pour mettre fin à l'ancien ordre de choses et pour sauvegarder la civilisation. Le monde, a-t-il dit, dans ce concert des nations, a regardé vers les Etats-Unis pour que ce pays en prenne la direction. Il a ajouté que quoique le traité ne soit pas tel que la délégation américaine l'aurait rédigé, aucun principe vital n'a été sacrifié par des compromis.

Les difficultés, qui furent nombreuses, dépendaient souvent des circonstances, non des hommes. Presque sans exception, les hommes qui l'ont discuté ont regardé le vrai côté du problème de paix et l'ont réglé, non pas comme un accord d'intérêts mais comme un problème de droit et de justice.

L'atmosphère dans laquelle la Conférence a travaillé ne semblait pas créée par les gouvernements puissants et ambitieux, mais par les espoirs et les aspirations des petites nations et des peuples mis sous l'esclavage de la puissance que la victoire avait anéantie et détruite. Deux grands empires ont été forcés de déclarer une banqueroute politique et nous fûmes les liquidateurs.

Il n'est pas question pour les Etats-Unis de cesser d'être une grande puissance. La seule question est de savoir si nous pouvons refuser la direction morale qui nous est offerte ou si nous pouvons accepter ou rejeter la confiance que le monde nous accorde.

La guerre et la Conférence de la paix ont répondu à cette question, et il dépend de nous de continuer cette confiance.

Après avoir terminé son discours, le président a officiellement présenté le traité au Sénat. Le Sénat fera imprimer cinquante mille copies du traité et du discours du président.

## La France va discuter le traité

Le débat à la Chambre pour la ratification du traité de paix commencera probablement le 1er août. On suppose qu'il prendra dix ou douze séances, de sorte que le traité pourrait être ratifié vers le 15 août.

Le Sénat, de son côté, s'occupera de la ratification au commencement de septembre.

Louis Barthou présentera le rapport sur le traité de paix.

## Contre le procès du kaiser

Une opposition intense continue à se faire sentir dans la presse anglaise contre le procès projeté de l'ex-kaiser à Londres et contre tout procès. Les dépêches de Paris disant que les Etats-Unis et le Japon sont opposés au projet et que l'Italie semble y moins tenir ont contribué à ce sentiment. Les journaux libéraux tels que le *Manchester Guardian*, la *Westminster Gazette* et le *Daily News* sont à la tête du mouvement d'opposition avec une partie de la presse conservatrice. Ces journaux opinent que le procès de l'ex-kaiser tendrait à en faire un martyr parmi les Allemands, qu'il raviverait les passions de la guerre et qu'il bouleverserait la vie de Londres. On craint que l'arrivée de l'ex-empereur dans la capitale anglaise provoquerait des incidents regrettables.

## Grève de protestation en perspective

... — Les ouvriers de France, ... et d'Angleterre, organiseront une grève générale d'un jour, ... juillet, afin de protester contre l'intervention alliée en Russie. Le mouvement rencontre beaucoup d'opposition, surtout de la part des employés de chemins de fer et des compagnies de transport. ... que la grève peut n'être ... totale.

## Les pupilles de l'Interprovinciale à l'Ecole Normale de Saint-Hyacinthe

Nous sommes heureux de signaler le magnifique succès remporté par nos jeunes filles de Marcelin qui ont suivi cette année les cours de l'Ecole Normale à Saint-Hyacinthe. Elles figurent avec honneur au premier rang de leur classe pour le cours intermédiaire anglais. Ce sont: Marie-Jeanne Lalonde (5 1er prix et 1 2e): Béatrice Arsenault (4 1er prix et 2 2e): Loretta Willick (3 1er prix et 3 2e).

Mlle Béatrice Arsenault a mérité l'une des six médailles d'or décernées comme prix d'honneur pour la conduite irréprochable.

Mlle Marie Archambault a obtenu son diplôme académique anglais avec grande distinction: Mlle Béatrice Arsenault, son certificat d'études (intermédiaire français) et Mlle Loretta Willick son certificat d'études (élémentaire français), toutes les deux avec distinction.

Rappelons qu'une autre jeune fille de Marcelin, Mlle Thérèse Donahue, qui s'était signalée elle aussi par ses succès, est morte au cours de l'année, pendant l'épidémie de grippe espagnole, qui a fait dix-sept victimes à l'Ecole Normale de Saint-Hyacinthe.

Ces jeunes Franco-Canadiennes font honneur à leur paroisse et à leurs dévouées institutrices, les Sœurs de la Présentation. L'Association Interprovinciale, de son côté, a le droit d'être fière de ses pupilles et de fonder de beaux espoirs sur l'œuvre qu'elles sont appelées à accomplir au milieu de nous.

## La prohibition ne sera pas rappelée aux Etats-Unis

Washington.—Le Congrès a refusé de prendre le vote sur une motion rappelant la loi de prohibition de guerre et a repoussé un amendement autorisant la vente de la bière à 2¾ p.c. La séance a été marquée par des scènes de violence tout à fait inaccoutumées.

## Le général Pershing

Grand, d'une stature parfaitement bien proportionnée, la figure énergique, le teint bronzé, le général Pershing paraît de dix ans plus jeune qu'il ne l'est en réalité. La vie au grand air, l'exercice, le soin de sa personne et de sa tenue et la sobriété ont conservé à ses cinquante-neuf ans une souplesse et une vigueur qui le rendent capable de surmonter la tension d'esprit et les fatigues du poste important qu'il occupe.

Peut-être est-ce principalement à sa frugalité et à sa sobriété qu'il faut faire honneur de cette verte maturité. A son déjeûner, il se contente de deux œufs à la coque, parfois d'un seul, bien qu'il déclare que la cuisine française est la plus exquise du monde. S'il adore la vie française et semble passionnément épris de tant de belles choses qu'il a vues sur la terre de France, il n'en dédaigne pas moins ses crûs (ses vins) les plus renommés, auxquels il préfère l'eau minérale ou le thé, boissons idéales du soldat, à son avis.

## NOUVELLES DE PARTOUT

WINNIPEG.—Un bill sera présenté à la session prochaine de la Législature provinciale, à l'effet d'accorder à la ville de Winnipeg la représentation proportionnelle à la Chambre. Le nombre de ses députés à élire en 1920 serait ainsi porté de 6 à 12 ou 13.

—G. E. Jones, un soldat retour du front, qui avait participé à l'émeute du 21 juin, au cours de laquelle il y a eu deux morts et de nombreux blessés, est condamné à $100 d'amende ou trois mois de prison.

—La récolte est très satisfaisante dans l'ensemble au Manitoba. La pluie est venue à temps partout, sauf dans les districts du nord. Les sauterelles sont nombreuses dans le coin sud-ouest de la province.

OTTAWA.—Durant une assemblée de l'union inter-parlementaire pour la paix, le Dr Béland et le sénateur McLennan ont été choisis pour assister à l'assemblée annuelle. Le sénateur Beaubien a été choisi comme substitut, au cas où l'un de ces délégués ne pourrait pas assister à l'assemblée.

MONTREAL.—Mgr l'archevêque de Montréal sera de retour dans sa ville épiscopale vers le 4 août prochain.

—M. René Gautheron, qui était professeur de littérature française à Laval, retourne en France. Son successeur, dont le choix est fait en France dans le monde universitaire, n'est pas encore nommé.

—Les chefs de la récente grève n'ont pas renoncé à leur idée d'établir la journée de six heures; ils se proposent de revenir à la charge aux prochaines élections, et par des moyens constitutionnels cette fois.

—Les Irlandais de la métropole se disposent à organiser une collecte publique parmi leurs amis, afin d'activer le travail de la propagande irlandaise.

—L'Association Esperanto de l'Amérique du Nord a tenu son douzième congrès annuel à l'hôtel Windsor. C'est la première fois que ce congrès a lieu au Canada.

REGINA.—Depuis 1915, le Département de l'Agriculture a distribué un total de 17,261 animaux à 2,067 cultivateurs.

—L'Association médicale de la Saskatchewan tient en ce moment sa convention annuelle à Régina.

—Les architectes invités à concourir pour l'érection du musée de guerre ont fourni leurs plans. Deux professeurs d'architecture de Montréal décideront lequel sera adopté.

EDMONTON.—Le Conseil médical de l'Alberta recommande que des mesures soient prises à l'effet de réduire à 150 par mois le nombre maximum d'ordonnances de liqueur que pourra donner chaque médecin.

COPENHAGUE.—Il est rumeur que Maximilien Harden, le célèbre journaliste allemand, serait nommé ambassadeur à Washington.

LONDRES.—La loi d'émancipation pour les femmes, qui était discutée depuis un certain temps aux Communes, a été rejetée. Le bill comportait l'égalité politique et légale de la femme et de l'homme en Angleterre.

BUDAPEST.—Le dictateur Bela-Kun, chef du gouvernement communiste hongrois, fait passer par les armes 40 étudiants de l'Ecole militaire de Budapest, en proclamant qu'il était résolu désormais à verser tout le sang nécessaire pour "assurer la protection du prolétariat."

SASKATOON.—A la suite d'un jugement du Conseil privé, la Compagnie de la Baie d'Hudson aura à payer plus de $500,000 de surtaxes à six municipalités rurales de la province.

PARIS.—Le sous-lieutenant Jean Navarre, l'un des premiers "as" parmi les aviateurs français, est mort des suites d'une chute en aéroplane.

BRUXELLES.—Les municipalités belges ont été priées de fournir les documents nécessaires pour le procès des officiers allemands accusés d'avoir commis des atrocités sur le territoire de Belgique.

PEMBROKE, Ont.—Un déraillement dû à la malveillance a causé la mort du chauffeur et du mécanicien. Des Autrichiens soupçonnés d'avoir déplacé un rail sont arrêtés.

SAINT-JEAN, Terreneuve.—Le paquebot Grampian, de la ligne Allan, faisant le trajet de Montréal à Liverpool, a heurté un banc de glace en vue du cap Race. Deux hommes de l'équipage ont été tués et deux blessés. Tous les passagers, au nombre de 750, sont sains et saufs.

STRASBOURG.—M. Millerand, commissaire général de la République en Alsace-Lorraine, a remis à Ribeauville, la croix de la Légion d'honneur à la Sœur Marie-Anne, qui faisait partie de la promotion dite de la Libération. Des délégations de troupes d'infanterie et d'artillerie, plusieurs généraux, les autorités civiles et militaires et des religieuses du pays étaient présents.

M. Millerand, en remettant la croix à la supérieure, lui a donné l'accolade, aux applaudissements d'une foule immense, accourue de tous les villages environnants, pour assister à cette cérémonie.

# La Politique

## Sir Thomas White démissionne

Sir Thomas White, ministre des finances dans le gouvernement fédéral, a décidé de se retirer du cabinet lorsque Sir Robert Borden sera capable de lui trouver un successeur. Il donne pour raison que ses intérets privés sont trop considérables et prennent tout son temps.

Sir Thomas White prit une part prédominante dans la campagne de 1911 contre la réciprocité et lorsque le gouvernement Laurier fut défait: il fit partie du nouveau ministère Borden comme ministre des Finances, position qu'il a toujours occupée depuis. On lui accorde qu'il eut beaucoup de succès comme ministre des finances. Il réussit à lever plusieurs emprunts et pendant les absences du premier Ministre il le remplaça avantageusement. Sa décision finale de se retirer a été annoncée après la fin de la session et plusieurs considèrent que c'est une grande perte pour le cabinet.

Quoique les problèmes financiers durant l'administration de Sir Thomas furent considérables ceux qui doivent se présenter dans l'avenir ne sont pas moins compliqués et celui qui lui succèdera aura une tâche très importante à entreprendre.

Une autre démission prochaine du cabinet Borden est celle de l'hon. M. Carvell, ministre des Travaux Publics. On le désigne comme devant être le président de la commission fédérale du commerce.

## Les députés ministériels de l'Ouest s'expliquent

Les députés des trois provinces de l'Ouest qui ont voté le budget expliquent leur position dans une déclaration qu'ils viennent de rendre publique.

Ils se flattent de ne le céder à aucun autre citoyen de l'Ouest dans leur désir et leur détermination de travailler à libérer l'Ouest des droits de douane qui ont pesé si longtemps sur lui, mais dans les circonstances actuelles ils ne voyaient aucun avantage à retirer en votant contre les propositions du gouvernement.

Si celles-ci ne satisfont pas les besoins et les demandes de la population des provinces de l'Ouest, elles vont cependant assez loin dans cette direction.

Les députés prétendent qu'ils ne pouvaient rejeter l'offre du gouvernement à cause de la déclaration de celui-ci qu'une enquête sérieuse serait conduite dans quelques mois à travers l'Ouest et qu'une revision complète serait faite à la session suivante, d'après les informations fournies durant cette enquête. Ils ont pleine confiance dans le gouvernement pour alléger le fardeau qui pèse sur les cultivateurs et ils recommandent à ceux-ci de se préparer en vue de l'enquête qui doit commencer prochainement.

## Un appel de M. Borden au sujet de la situation ouvrière

Sir Robert Borden adresse un communiqué à la presse au sujet de la situation industrielle. Le gouvernement a l'intention, dit-il, de convoquer dans quelques semaines une conférence afin de permettre aux représentants des patrons et des ouvriers de discuter amicalement entre eux et aussi afin d'examiner le rapport de la commission des relations industrielles. Les gouvernements provinciaux seront invités à y assister et les différentes organisations de patrons et d'ouvriers seront priées de nommer des délégués.

Dans l'intervalle, il est très important, affirme le premier ministre, que le peuple canadien se rende parfaitement compte des conditions actuelles du travail. L'industrie se trouve complètement désorganisée par cinq années de guerre et elle ne peut être rétablie avant une longue période. Il importe par-dessus tout que l'énergie du pays ne soit pas brisée par des grèves occasionnées par des différends qui pourraient tout aussi bien se régler par des méthodes pacifiques.

Les grèves sont presque aussi destructives que la guerre elle-même. Elles enlèvent de grandes quantités d'hommes à leur emploi productif; elles réagissent fatalement sur les autres industries et créent le chômage par pénurie de commandes; elles rendent tendues les relations entre patrons et ouvriers; elles découragent les efforts pour continuer ou augmenter les affaires; elles diminuent la production et font hausser le coût de la vie.

Des grèves fréquentes rendront excessivement difficile, sinon impossible, la traversée de cette période périlleuse. Jamais, assure le premier ministre, le pays n'a eu plus besoin de sage tolérance et de juste esprit de conciliation.

## Le temps d'agir est venu

L'honorable A. Turgeon, parlant à la convention libérale de Humboldt, a insisté sur la nécessité d'agir promptement dans la question du tarif.

"Si nous n'agissons pas promptement, a-t-il dit, des droits substitués nous défendront de toucher au tarif. Si nous laissons échapper cette occasion, nous perdons notre chance réelle. C'est aujourd'hui le moment pour nous de régler cette question. Que nous soyons sur la terre ou que nous appartenions aux classes ouvrières des villes, il y a une chose certaine, c'est que si nous sommes pour vivre dans l'Ouest canadien, la matière brute de notre nourriture et de nos habits doit nous arriver ici *exempte de droit*.

"Les partisans d'un tarif de protection nous demandent ce que nous taxerons si nous diminuons le tarif. Nous taxerons ce qui devrait être taxé, la richesse. Si les cultivateurs ou les ouvriers de ce pays devenaient riches, ils devraient payer leur part, la richesse devant partout payer sa part d'imposition: mais les outils dont ils se servent pour travailler ne devraient pas être taxés avant qu'*ils ne soient riches*."

## Le parti des fermiers de l'Ouest

M. R. McKenzie, vice-président du Conseil canadien de l'agriculture et l'un des plus puissants protecteurs de ce mouvement, a prédit qu'après les prochaines élections fédérales générales, 80 députés cultivateurs de la Chambre des Communes formeront un parti politique au Canada.

Ces 80 cultivateurs représenteront la classe agricole du Dominion et suivront le programme des fermiers, a dit M. McKenzie.

"Quelles sont les principaux articles de ce programme?" a-t-on demandé à M. McKenzie.

—Une réduction et en certain cas une élimination complète du tarif.

—Est-ce que le parti des cultivateurs a un leader reconnu?"

—Non, pas encore, répondit M. McKenzie. Il s'en trouvera un parmi ces 80 députés qui aura les qualités nécessaires pour cette charge.

M. McKenzie a admis que M. Crerar était un homme compétent. Il a aussi admis que le Dr Michael Clark appuyait les idées du parti des cultivateurs, et qu'il était un député expérimenté autant qu'un cultivateur émérite.

M. McKenzie a dit que le parti des cultivateurs ne s'affilierait pas au parti ouvrier, malgré qu'il prévoyait qu'il existera beaucoup de coopération entre les ouvriers et les agriculteurs de bonne foi.

"Quant aux "rouges", nous n'aurons rien de cette espèce." a dit M. McKenzie.

## Une enquête dérisoire

La *Presse*, commentant le rapport de l'enquête sur le coût élevé de la vie, fait les justes réflexions suivantes:

Le comité parlementaire chargé de s'enquérir des causes du coût excessif de la vie vient de soumettre son rapport au gouvernement; c'est un blanchissage en règle de tous les profiteurs et de tous les exploiteurs, de ceux qui ont été entendus à l'enquête, comme d'une infinité d'autres qui ont nettement refusé de se soumettre à l'examen.

De fait, l'enquête, qui a duré à peine un mois, a été des plus incomplètes et manifestement dirigée de façon à ce que le gouvernement en sortît le moins éclopé possible.

Toutefois, le scandale est grand dans le public, à la lecture des conclusions du rapport, qui concordent si peu avec les déclarations extraordinaires qui ont été faites, souvent avec un cynisme révoltant, par certains manufacturiers et commerçants pressés de questions par quelques membres du comité moins sympathiques à leur cause.

Le comité déclare que les profits réalisés par les compagnies n'étaient que raisonnables ou à peu près, et que des abus n'ont été commis que dans quelques cas isolés. Il passe ainsi l'éponge sur le scandale des textiles, sur celui des minoteries, sur l'exploitation scandaleuse des grainetiers de l'Ouest, sur les opérations du "trust" des épiciers, organisé sous l'inspiration de l'ancien commissaire des vivres, sur les odieuses exigences des monopoles des abattoirs, sur le scandale des chaussures, sur tout, en un mot, ce qui a fait le sujet de l'enquête.

Il n'y a de blâme pour personne, pas même pour les "cas isolés", qui nous paraissent avoir été assez nombreux, si on s'en rapporte au nombre de personnes qui ont été examinées à l'enquête.

Si on ne s'était pas retenu un peu, on aurait sans doute blâmé le consommateur de se plaindre d'être — comme il a été déclaré à l'enquête — entre deux enfers. D'ailleurs, dans ce rapport de moquerie, on reproche au consommateur de se traiter trop bien, en se payant de trop bons morceaux, et surtout d'abuser de la livraison fréquente et coûteuse.

## M. White est nerveux

M. Ernest Bilodeau conte, dans sa chronique d'Ottawa du *Devoir*:

"Sir Robert Borden était à prononcer le texte de son *ode en prose* à l'honneur des armées canadiennes, et le pathétique emplissait l'enceinte à en sortir par les fenêtres grandes ouvertes.

Or, on ne sait quel lutin n'entendant rien à la politique voulut que juste à ce moment vint s'installer à une faible distance de l'immeuble parlementaire un vieux musicien nécessiteux, propriétaire de l'un de ces petits mélodions à manivelle, fichés sur un bâton. Le bonhomme voyait la maison imposante et la croyait sans doute habitée par de riches propriétaires; il se mit à tourner son moulin à café en toute conscience, ce qui ne manqua pas d'ajouter aux périodes solennelles et à la voix caverneuse du premier ministre un *obligato* inattendu et pas nécessairement approprié. Il y eut quelques sourires discrets, mais M. Borden ne tint *compte de rien*, la musique étant assez lointaine et ne nuisant pas à un débit oratoire massif; la situation empira légèrement cependant, lorsqu'au moment où le premier ministre parlait de la victoire chèrement mais glorieusement acquise, l'invisible sérinette attaqua vigoureusement la *Marseillaise!* Du coup, des rires silencieux apparurent sur plusieurs visages, mais pas sur celui de sir Thomas White, porté à l'impatience et aux décisions immédiates. Il appela de la main l'un des petits pages, et personne n'entendit ce qu'il lui dit; mais ce fut accompagné d'un geste tranchant et d'une expression irritée qui laissaient facilement deviner de quoi il s'agissait. Le gamin vêtu de noir disparut à la course, pendant qu'au dehors le rouleau perforé continuait implacablement d'"égorger nos fils et nos compagnes"; mais c'est à peine s'il eut le temps d'appeler les citoyens aux armes, et les bataillons cessèrent d'exister avant que d'avoir été formés, le messager ayant mis l'embargo sur les dernières notes. Et voilà de quelle humeur était le ministre des Finances, à la dernière heure qu'il est apparu comme tel à ses voisins accoutumés. Qu'est-ce qui peut bien le chicoter à ce point?"

## Lettres au "Patriote"

### Une lettre de la "Reconnaissance Nationale"

Paris, le 21 juin 1919.

Monsieur le Directeur et
Cher Confrère,

Nous avons eu connaissance, par Madame Constantin, de l'article que vous avez bien voulu consacrer à la "Reconnaissance Nationale", dans votre numéro du 26 mars dernier, et je vous en remercie cordialement, au nom de notre Conseil d'administration, comme personnellement, en vous priant d'excuser le retard de cette expression de gratitude, causé par un voyage en Suisse pour la France et ses Alliés.

Nous vous remercions particulièrement d'avoir signalé, par la reproduction de la lettre de notre secrétaire administratif, mon confrère M. L. Gastine, les réserves que la discrétion nous impose en matière de glorification de nos chers Alliés, morts pour la Patrie, *sur leur sol natal*. Notre Oeuvre sacrée n'entreprend de les glorifier que sur les champs de bataille où ils sont tombés, en dehors de leur *patrie*. Mais la demande qui nous fut adressée par Madame Constantin, pour la Commune de Saint-Claude (Manitoba), nous permettait de déroger à ce principe, puisqu'en y donnant satisfaction nous répondions à un désir, au lieu de prendre une initiative indiscrète et déplacée.

Ai-je besoin de vous dire avec quelle joie notre Association répondit de tout cœur à cette sollicitation?

Glorifier les Canadiens originaires de St-Claude morts pour la Patrie, ce n'était pas seulement, pour nous, glorifier des frères d'armes dont l'héroïsme s'est élevé aux plus hauts points atteints pendant cette guerre atroce: c'était, aussi, glorifier de nobles descendants de Français, qui ont conservé, en dépit de tout, la plus élevée, la plus pure tradition française, et qui sont restés, malgré le temps et l'espace, de véritables enfants de la France: des enfants dont Elle est immensément fière, à bon droit, car ils lui font un universel honneur, par leur splendide conduite dans cette guerre, et par leur désintéressement, sans équivalent, dans ce conflit.

Je souhaite ardemment que notre modeste Stèle commémorative rappelle à jamais dans la Commune de St-Claude les liens d'origine, de sentiments, de cœur, d'Idéal et de Foi, qui nous lient à nos frères Canadiens, et si de tels témoignages pouvaient être multipliés, de la même manière, dans l'ancienne "NOUVELLE FRANCE", nous en éprouverions une joie inexprimable.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur et cher Confrère, l'expression de nos sentiments les plus cordiaux et les plus dévoués.

Le Président,
JEAN RICHEPIN

# Les Centres Franco-Canadiens

*SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"*

## WILLOW BUNCH, Sask.

TERRIBLE ACCIDENT. — Samedi le 5, un accident bien déplorable venait plonger dans le deuil une de nos familles les plus estimées de Willow Bunch, arrivée dans l'Ouest au mois d'avril dernier.

M. Alphonse Guibord, venu de Joliette, Québec, et établi sur une ferme qu'il venait d'acheter pour ainsi dire, au prix de $14,000 s'apprêtait pour un travail quelconque sur son terrain; il attela donc une paire de chevaux assez vifs, et malheureusement pour lui, il céda en partant aux instances de deux jeunes enfants et les [illegible] avec lui dans la voiture.

Un peu plus loin, (ce que nous ne saurons sans doute jamais exactement) il paraîtrait que M. Guibord [illegible] ouvrir une barrière donnant dans [illegible] pré. Il semble que, ce fut après [illegible] traversé ses chevaux et qu'il [illegible] à refermer la barrière que les chevaux, effrayés sans doute par le [illegible] que faisaient les enfants restés [illegible] la voiture, prirent le mors aux [illegible].

M. Guibord, voyant sans doute ses [illegible] dans le danger, se précipita devant des chevaux, qu'il empoigna [illegible]. Il fut projeté sous la voiture [illegible] eut le crâne défoncé.

Le médecin, mandé en toute hâte, ne put que constater la mort, laquelle [illegible], fut instantanée.

Le service et les funérailles, ont eu lieu lundi le 7, au milieu d'un grand concours de connaissances et amis, [illegible] quelques parents, y compris le [illegible] de M. Guibord, résidant à quelques 50 milles d'ici, et qui s'était rendu en apprenant la mort tragique de son fils.

A la mère inconsolable, aux petits enfants si durement éprouvés, et à toute la famille Guibord, la population de Willow Bunch, offre ses plus sincères sympathies.

ENCORE UN DEUIL.—Le 8 juillet dernier, ont eu lieu les funérailles de M. Noé Rainville, décédé pieusement la veille à l'âge de 62 ans.

M. Rainville était natif de la province de Québec. Il avait habité longtemps St-Damien de Brandon; il était dans l'Ouest depuis une huitaine d'années.

C'était un excellent chrétien, homme d'une foi robuste et profonde. Quoiqu'il ne fût malade que depuis peu, la mort ne l'a pas surpris. Il l'a vu venir avec tout le calme que procure la joie d'une bonne conscience. M. Noé Rainville laisse une épouse et sept enfants, dont quatre garçons et trois filles: Albert, Arthur, Donat, Ernest et Mmes Gustave Poirier, Léopold Granger, tous de Willow Bunch, Sr St-Donat, des Religieuses des SS. Coeurs de Jésus et de Marie, supérieure de St-Michel des Saints, P.Q. Une autre fille, Mme E. Bruneau, a précédé son père dans la tombe l'automne dernier, victime de l'influenza.

Le service funèbre a été chanté par M. l'abbé C. Rondeau, parent du défunt. Le choeur de chant, assisté de MM. A. Beauvilliers et S. Ducharme, de St-Victor, a rendu avec âme la messe des morts harmonisée. Mlle Julienne Lavallée tenait l'orgue.

Ont porté la dépouille mortelle: MM. S. Beauchêne, L. Duperreault, Ph. Mondor, Gust. Poirier, E. Bruneau et Léop. Granger.

Nous offrons à la famille éprouvée nos sincères condoléances.

## DOLLARD, Sask.

Le 18 juin, les paroissiens de Dollard étaient en grande liesse en l'honneur de la visite de leur ancien curé, M. l'abbé Kugener, récemment de retour d'Europe, où il a participé à la terrible guerre dont nous venons de sortir.

—Le patriotisme, toujours si ardent chez les nôtres, s'est démontré une fois encore à l'occasion de la des Canadiens français. A la messe Saint-Jean-Baptiste, fête patronale de paroisse, chantée par notre bon curé, M. J. O. Rioux, nous fut réservée l'heureuse surprise d'entendre M. l'abbé J. L. Bernard, de Ponteix, nous adresser l'allocution de circonstance. L'office terminé, chacun s'empressa sur les lieux du pique-nique où les attendaient grand nombre d'amusements: c'était plaisir de voir une foule aussi joyeuse.

Pour terminer dignement cette belle fête, M. l'abbé Kugener, se rendant aux voeux des siens, nous a donné une intéressante causerie sur la vie des tranchées, les atrocités des Allemands, etc. — sujet que nous aurions souhaité lui entendre traiter encore plus longuement. Il nous semblait être là, vivre de nos yeux ces scènes qu'il savait rendre si émouvantes ou heureuses, suivant les faits.

La soirée s'est trop vite écoulée, grâce aussi aux chants magnifiques que tous ont fort appréciés.

—Nous avons enfin eu la pluie tant désirée. Que nos champs se relèvent et verdissent depuis cette ondée bienfaisante!! Cependant l'apparence en est encore bien triste; il nous faudrait encore beaucoup de pluie. Espérons toujours dans le Seigneur... Il sait donner à chacun ce qui lui convient.

—La messe du premier vendredi du mois fut, comme toujours, bien solennelle. Le Pain des forts fut distribué à bon nombre de fidèles. Par ses chants pieux, M. l'abbé Turgeon sut ajouter encore à la grandeur de ce beau jour.

## DUMAS, SASK.,

—Le pique-nique, sous le distingué patronage de M. le curé Bellemare, aura lieu le 23. Orchestre, jeux, courses sont dans le programme de la journée. Des artistes distingués y prendront part. Tous seront les bienvenus et sans doute chacun faisant sa part, le résultat de la fête dépassera l'attente.

—Notre institutrice est allée dimanche faire visite aux Religieuses de Notre-Dame des Missions, à St-Jean l'Evangéliste.

—Les champs s'annoncent bien pour une excellente moisson. Prions que le Ciel exauce nos désirs et réponde aux besoins urgents des citoyens de Dumas.

—Nos sincères sympathies à la famille de Mme Denahure, dont les funérailles ont eu lieu il y a quinze jours.

—Mlle Gariépy est dans un état critique à l'hôpital de Winnipeg.

—On annonce le prochain mariage de M. Rodolphe Bessette et de Mlle Ozanna L'Heureux.

## ALBERTVILLE, Sask.

—La sécheresse prolongée s'est fait sentir ici comme ailleurs avec le résultat que la récolte n'a pas très belle apparence. Cependant les dernières pluies ont donné un regain de vitalité au grain en souffrance et l'on se reprend à espérer que la récolte tournera encore mieux qu'elle annonçait.

—La fromagerie d'Albertville a commencé ses opérations le 27 mai dernier. M. Omer Pellerin, d'Albertville, qui avait été prendre un cours à St-Hyacinthe le printemps dernier, en est le fromager gérant. Tout annonce une saison très active, vu les hauts prix du fromage sur le marché.

—Les vacances scolaires à Albertville ont commencé le 30 juin pour se terminer le 12 juillet. Les commissaires ont cru bon de raccourcir leur durée ordinaire afin de profiter du temps qu'ils ont une bonne institutrice.

—La procession de la Fête Dieu a eu lieu le 23 juin. C'est un événement annuel pour tous les catholiques en tous lieux, qui fait que très peu de gens n'y prennent pas part. C'est le jour où nous pouvons compter toutes nos forces réunies pour prier le Dieu de la fête. A l'honneur de la paroisse, nous devons ajouter que tout s'est passé dans le plus grand ordre. Nous en sommes d'autant plus fiers que plusieurs étrangers prenaient part à la fête ce jour-là.

—Nous avons eu une belle fête paroissiale à Albertville le 1er juillet, jour de la Confédération. On profita de la circonstance pour fêter en même temps la fête nationale des Canadiens français. Rien ne manquait pour faire de cette fête un succès. La température idéale qu'il faisait ce jour-là contribua puissamment à faire savourer à tous les jouissances de la fête.

Les rafraîchissements de toutes sortes, un excellent goûter aux repas du midi et du soir pouvaient satisfaire les exigences des estomacs les plus difficiles. Les amusements les plus divers, courses de chevaux, courses d'hommes et garçons, courses de femmes et filles, tours de force exécutés par deux équipes d'hommes de la paroisse parmi les plus capables, enfin plusieurs autres amusements excitèrent la plus franche gaieté entre les gens.

Pour rendre la chose plus attrayante, on avait dressé une liste de prix pour exciter l'ardeur des concurrents dans les divers concours. Il y eut musique et chant très bien exécutés par tous ceux qui y prirent part: bref ce fut une fête comme nous voudrions les voir toutes. La paroisse offre ses plus sincères remerciements aux organisateurs. Nous ne mentionnerons aucun nom mais nous ajouterons que tous et chacun rivalisèrent d'ardeur et de zèle pour faire de cette fête un succès et ils y ont réussi parfaitement. Chose digne de remarque dans un événement de ce genre, pas le moindre désordre, pas même une vétille à signaler au cours de cette journée. Nous en sommes d'autant plus heureux que nous avions eu la visite de notre député à la Législature provinciale, M. Chas. McDonald, ainsi que celle de MM. J. E. Arpin et Louis Valade, accompagnés de leurs familles et plusieurs autres dont nous ignorons les noms. Ces messieurs ont pu juger par eux-mêmes, ce jour-là, de l'harmonie qui règne entre tous les paroissiens de St-Jacques.

Les profits de la fête doivent être affectés à la construction de la nouvelle église. Sous ce rapport, nous marchons de succès en succès depuis un an surtout. Bravo pour nos paroissiens et n'allons pas oublier de mentionner notre digne curé, M. l'abbé A. L. Lebel, dont le dévouement ne nous a jamais fait défaut.

—Parmi nos malades, nous mentionnerons M. Antoine Boileau, qui est venu près de mourir et son fils, M. Frédéric Boileau, souffrant depuis deux ans d'une maladie qui l'empêche de vaquer à ses occupations. Mme Antoine Rivet revient lentement des suites de sa dernière maladie. N'eût été les soins assidus d'une garde-malade dévouée, Mme André Rapin, elle aurait eu de la peine à se rétablir si promptement.

—Le 29 mai dernier, M. et Mme Emile Beaudoin faisaient l'acquisition d'un gros garçon baptisé sous les noms de Jos.-Paul-Emile-Ernest. Nous souhaitons qu'il fasse un aussi bon instituteur que sa mère.

—Le 27 mai dernier, Mme Vve Ad. Trudeau convolait en secondes noces avec M. Alfred Costeraste, de White Star. Elle a laissé sa ferme à Henribourg pour aller résider avec son nouvel époux à White Star.

## ST. BRIEUX, Sask.

Le 27 juillet aura lieu la bénédiction solennelle de notre église. De grands préparatifs sont faits pour cette fête à laquelle nous comptons voir venir assister de nombreuses personnes du dehors.

Il y aura un grand banquet à l'issue de la cérémonie.

Le prédicateur de circonstance sera le R. P. Martin, franciscain d'Edmonton. Celui-ci prêchera également une retraite qui commencera le samedi 21 pour se terminer le matin même de la fête du 27.

—Mme Moreau, de Brooks, Minnesota, est en visite chez sa soeur, Mme Corbeil. Toutes les deux sont allées assister au pèlerinage de Saint-Laurent.

PARIS.—Le gouvernement français n'ayant offert que $300,000,000 pour l'installation militaire des Etats-Unis en France, qui avait coûté $1,500,000,000, le gouvernement américain en a organisé la vente sur place. Une bonne partie de ce matériel sera ramené aux Etats-Unis.

WEIMAR.—L'Assemblée nationale allemande est à discuter la nouvelle constitution et elle a adopté l'article qui rend tout citoyen mâle né au pays ou naturalisé et qui a atteint l'âge de trente-cinq ans, éligible au poste de président.

GENEVE.—Depuis la fin des hostilités, 275 Alpinistes ont trouvé la mort dans les Alpes centrales. C'est un chiffre très élevé, étant données les restrictions qui pèsent sur les ascensions en montagne.

BUENOS-AYRES.—"La Epoca", l'organe du gouvernement, annonce que le paquebot "Gelria" amènera une commission allemande qui vient étudier la possibilité de placer 5,000,000 d'immigrants allemands en Argentine.

MOOSE-JAW.—Une jeune fille de Hazenmore, Marie Fournier, en accrochant au mur une carabine chargée, laisse tomber l'arme et est mortellement frappée par la balle.

# Pour les Cultivateurs

## Il faut continuer la lutte contre les sauterelles

Le Dr Cameron, du bureau entomologique du Dominion, qui a fourni une précieuse assistance au département de l'Agriculture en Saskatchewan dans la lutte contre les sauterelles, recommande d'appliquer l'appât empoisonné, dans les districts affectés par le fléau, tant que les sauterelles attaquent la récolte; il conseille également de recourir à certaines mesures de culture, l'automne prochain, si l'on veut éviter le retour de cette calamité.

"Les sauterelles, dit-il, entrent maintenant dans leur période de maturité et commencent à voler; mais cela ne signifie pas du tout qu'elles cessent de causer du dommage. Cela peut signifier, au contraire, qu'elles abandonneront les fermes où elles ont déjà détruit les récoltes pour aller détruire celles des cultivateurs qui se félicitent d'avoir échappé au fléau. Il est très important qu'on en détruise le plus possible avant qu'elles commencent à pondre leurs œufs qui deviendront une nouvelle couvée de sauterelles l'année prochaine.

"Le vert de Paris s'est révélé de beaucoup l'agent le plus effectif dans la destruction des sauterelles; mais de très bons résultats ont été obtenus avec les endormeurs de sauterelles et surtout une combinaison des deux méthodes.

"Dans quelques parties de la province où les sauterelles ont causé du dommage, une mouche parasite rend un grand service aux fermiers en les détruisant.

"Depuis deux semaines on rapporte de plusieurs districts, en particulier Glenewen, Craik, Rouleau et Laflèche, que les sauterelles meurent en grand nombre.

"Les recherches faites à ce sujet par le Dr Cameron, entomologiste du Dominion, ont révélé que la mort est due au travail d'une mouche parasite qui dépose ses œufs sur les sauterelles. Cette mouche est à peu près de la grosseur d'une mouche "bouteille bleue" ordinaire, de couleur gris ardoise, et munie de longs poils raides. On la voit commencer à voler de ses ailes au début du printemps. Des œufs déposés sur la sauterelle sort une larve qui s'enfonce immédiatement en elle et se nourrit de ses organes internes. La larve parasite a soin de ne détruire aucun des organes vitaux de la sauterelle avant que celle-ci ait atteint sa maturité. Elle rend donc un grand service aux fermiers en réduisant considérablement le nombre des sauterelles pour l'année suivante.

"Les cultivateurs qui trouvent les sauterelles mourant de causes apparemment naturelles feraient bien d'examiner attentivement la larve du parasite. Celle-ci, quand elle est bien repue, abandonne la sauterelle, alors morte, et entre dans le sol. Là, elle prend la forme d'une chrysalide, à un pouce environ sous la surface du sol. Elle est alors bombée, couleur brun noisette et longue d'un quart de pouce environ. Elle passe l'hiver dans cette condition et la jeune mouche émerge au printemps. Il est très encourageant de savoir que ce parasite est en ce moment à l'œuvre et il n'est pas invraisemblable qu'il joue finalement un rôle important en réduisant le nombre des sauterelles.

"Malgré la présence de ce parasite les cultivateurs feront bien d'entreprendre, cet automne, une méthode de culture appropriée. Toute la terre en chaume devrait être labourée à une profondeur d'au moins six pouces. Ainsi les œufs seraient enterrés et les sauterelles auraient de la difficulté à atteindre la surface du sol au moment de l'éclosion des œufs au printemps. Les routes devraient être traitées de même.

"Le disquage et le hersage sont aussi utiles en ce sens qu'ils amènent les œufs à la surface et les exposent aux conditions climatériques, ce qui signifie pour eux la mort pendant l'hiver."

## Une organisation nationale pour la vente des récoltes

M. C. A. Dunning, ministre de l'Agriculture en Saskatchewan, recommande la formation d'une organisation nationale pour la vente des vivres, afin d'assurer au cultivateur un prix raisonnable pour sa récolte.

"Actuellement, dit-il, celui-ci est engagé dans un éternel jeu avec la nature. Si ce ne sont pas les sauterelles, ce sont les vents, la gelée, la grêle, la rouille ou la sécheresse qui lui ravissent sa récolte. De plus, si la nature se montrait clémente à tous les fermiers du monde la même année, ils iraient tous en banqueroute. Nous nous faisons tous concurrence l'un à l'autre.

"Une preuve de l'avantage d'une organisation nationale pour la vente de nos produits agricoles, par les meilleures méthodes d'affaires nous est fournie par les Etats-Unis, qui se sont réveillés il y a un an, et qui vendent la plus grosse récolte de blé qu'ils aient jamais eue au prix le plus élevé qu'aient jamais connu ses cultivateurs.

"La fixation d'une prix n'est pas la meilleure solution dans cette affaire. Avec une organisation nationale puissante, la vente se faisant par une seule entremise, il est possible de disposer de la récolte à moins de frais et d'assurer ainsi au fermier une plus grande mesure de chance égale.

"Le cultivateur est alors davantage dans la même position que le manufacturier qui a un contrat dans sa poche avant de commencer à fabriquer ses marchandises. Il a assez des chances hasardeuses à courir avec la nature, sans avoir à lutter contre tous les joueurs du monde quand il met sa récolte sur le marché."

## Date de quelques expositions agricoles

Saskatoon, 14—19 juillet.
Brandon, 21—26 juillet.
Régina, 28 juillet—2 août.
Red Deer, 12—16 juillet.
Camrose, 17—19 juillet.
Lloydminster, 21—23 juillet.
North Battleford, 24—26 juillet.
Prince-Albert, 29 juillet—1er août
Yorkton, 5—8 août.
Swift Current, 5—7 août.
Weyburn, 5—7 août.
Dauphin, 6—8 août.

## Expériences sur l'engraissement des boeufs

La station de Scott a fait des expériences sur l'engraissement des bœufs pour voir si cette industrie pourrait être d'un rapport comme industrie annexe, sur les fermes à grain du Nord-Ouest canadien. Les points suivants ont été démontrés. (1) L'engraissement des bœufs augmente le revenu de la ferme; (2) il fournit de l'emploi pour la main-d'œuvre en hiver, (3) il fournit du fumier pour la terre et (4) il permet d'utiliser des produits comme la paille et les criblures, qui, actuellement, se perdent sur beaucoup de fermes.

Pour réussir dans cette industrie il faut tout d'abord que l'outillage ne coûte pas cher; les bâtiments employés dans cette expérience remplissaient cette condition car ils se composaient de hangards en paille et d'un corral à planches bien jointes, recouvertes à une extrémité.

Le grain employé était de l'avoine et de l'orge concassée et des criblures de blé. Le fourrage se composait de paille d'avoine et de blé, et de foin de prairie. On donnait également quelques gerbes d'avoine.

On achetait des bœufs tous les ans chez un bouvier de la localité et on les mettait à l'engrais vers le 1er décembre, pour les vendre en mai ou juin.

La ration, au commencement de l'expérience, se composait d'environ deux livres de grain par tête et par jour; cette quantité a été augmentée progressivement jusqu'à ce que les animaux reçoivent 12 livres par tête et par jour. Nous avons donné de la paille pendant la première partie de l'hiver et plus tard du foin de prairie.

Les essais ont été conduits de la façon suivante: Comparaison entre des bœufs nourris sous un abri de paille et d'autres tenus en corral ouvert. Deuxièmement, comparaison de bœufs sans cornes avec des bœufs qui avaient été décornés juste avant d'être mis à l'engraissement. Les relevés doivent indiquer le profit sur chaque mode de traitement.

Les résultats de cette expérience ont démontré qu'il est nécessaire de fournir aux bœufs tenus sur la plaine, un abri quelconque, car les bœufs qui étaient gardés sous un abri de paille pendant l'hiver 1916-17 ont augmenté en moyenne de 204 livres chacun pendant la période d'engraissement, tandis que ceux qui étaient tenus dans un corral ouvert n'ont gagné que 159 livres. L'hiver suivant nous avons noté la même différence en faveur des bœufs tenus sous l'abri de paille.

Les seuls avantages apparents que possède l'abri de paille, c'est que les bœufs étaient nourris sous abri, et qu'il y avait moins de courants d'air que sous l'extrémité du corral qui était recouverte d'un toit. Dans l'expérience comparative sur les bœufs sans cornes et les bœufs décornés, les premiers ont fait 119 livres de viande chacun tandis que les autres, les bœufs décornés, n'ont gagné que 64 livres pendant la même période. Les profits ont été considérables dans les deux années. Le profit moyen par tête, déduction faite du coût de la nourriture, s'est monté à $22.68.

Les observations faites au cours de cette expérience mettent en relief les points suivants:

Il est important de choisir, pour l'engraissement, des bœufs d'un bon type de boucherie, épais, à poil souple.

Les bœufs doivent être décornés tandis qu'ils sont veaux.

Il est important de protéger les bœufs contre les vents sur la plaine ouverte.

La bonne paille fait un bon fourrage pendant la première partie de la saison d'engraissement.

Les bœufs bien à point sont généralement ceux qui rapportent le plus.

## MARCHE AUX GRAINS PRINCE-ALBERT

| | |
|---|---|
| BLE— | |
| No. 1 nord | .202 |
| No. 2 nord | .199 |
| No. 3 nord | .194 |
| No. 4 nord | .187 |
| No. 5 nord | .174 |
| AVOINE | 80c |
| ORGE | $1.00 |
| Foin, non pressé | $11.00 à $12.00 |
| MOULEE, 100 livres | $2.25 |
| SON, 100 livres | $2.25 |
| BEURRE, la livre | 45c à 50c |
| OEUFS, la douz | 40 à 45c |
| POMMES DE TERRE | $1.25 |
| POULET, la livre | 35c |
| PORC, la livre | 25c |
| MOUTON, la livre | 28c |
| BOEUF, la livre | 22c |

## MARCHE AUX BESTIAUX de Prince-Albert (P. BURNS & CO.)

BOEUFS de choix 10 à 12; de boucherie 10 à 11; taures pesantes 8 à 10; moyennes 6 à 8; vaches de choix, 8 à 9¼; communes 6 à 8; bœufs 7 à 8½; taureaux 5 à 7; veaux 8 à 10.

MOUTONS.—Béliers 12 à 12½; brebis 10 à 11; agneaux 13½ à 14½.

PORC de choix, pris au char, 21 à 21½; à la voiture, 20½.

## MARCHE AUX BESTIAUX de Winnipeg

BOEUFS de boucherie, 7.00 à 12.50; génissses, 6.50 à 10.25; vaches, 4.00 à 9.50; taureaux, 5.00 à 7.50; bœufs, 4.50 à 8.50; bouvillons à engraisser, 7.00 à 9.50; veaux, 7.00 à 15.50.

MOUTONS, 8 à 11.00; agneaux 10.00 à 15.00.

PORCS, de choix, 23.00; pesants, 19.00 à 21.00; truies, 18.00 à 20.00; verrats, 12.00 à 14.00; légers, 19.00 à 20.00.

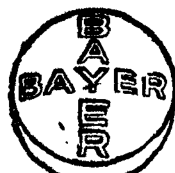
## MARCHE AUX GRAINS de Winnipeg

AVOINE.— 2. C.W. 77¾; fourrage extra No. 1, 74¼; fourrage No. 1, 73; fourrage No. 2, 69.

ORGE.—3 C.W. 1.26¾; 4 C.W. 1.22½ fourrage 1.17½.

LIN.—1. N.C.W. 5.00; 2. C.W 4.92; C.W. $4.43.








Lisez nos annonces et encouragez nos annonceurs

## PRINCE-ALBERT

### Le Lieutenant-Gouverneur à l'Exposition

Le lieutenant-gouverneur Lake sera à Prince-Albert le 29 juillet, pour inaugurer l'exposition et présenter aux vétérans de la grande guerre les médailles qui doivent leur être décernées.

Un programme de circonstance [illegible] être préparé pour recevoir le distingué visiteur

### Célébration de la paix

[illegible]di prochain 19 juillet, Prince-[illegible] célèbrera par de grandes fêtes [illegible] des Alliés, en union avec [illegible] britannique, et rendra [illegible] à ses glorieux morts.

[illegible] magnifique programme a été [illegible] On a voulu en faire un jour [illegible] dans la mémoire de tous, [illegible] petits, un impérissable sou-[illegible]

[illegible] du square de l'hôtel de [illegible] dressé un monument de for-[illegible] portant sur ses trois [illegible] d'honneur où seront [illegible] noms de tous les hom-[illegible] Prince-Albert morts sur les [illegible] de bataille.

[illegible] des écoles prendront [illegible] à la célébration. Ils [illegible] des drapeaux et des médail-[illegible] commémoratives.

[illegible] de la journée sera la gran-[illegible] qui partira de l'hôtel de vil-[illegible] pour se rendre au terrain [illegible] l'exposition.

[illegible] nombreux chars allégoriques y [illegible], en même temps que les vé-[illegible] et tous les anciens soldats de [illegible]

Les organisateurs comptent que l'on [illegible] en foule de tous les environs [illegible] à ces fêtes de la victoire et de [illegible] paix

### L'Exposition agricole

L'exposition agricole de Prince-Albert [illegible] s'ouvrira le 29 juillet et du-[illegible] quatre jours, suscite partout un [illegible] intérêt. L'événement prend une importance particulière cette année, [illegible] de l'heureuse conclusion de la paix, et l'on compte sur une très nombreuse assistance.

Tout indique que les produits et les animaux exposés seront nombreux et d'une qualité exceptionnelle. Le bureau de direction a fait des arrangements grâce auxquels les préparatifs nécessités par les exposants pourront être exécutés d'une façon plus expéditive.

Le côté attractions ne sera pas négligé, comme de coutume. Il y aura, en particulier, un intéressant programme de courses qui se continuera pendant trois jours.

Le lieutenant George Gorman, un aviateur qui a fait la guerre en France et a été prisonnier pendant quatre mois en Allemagne, fera des envolées deux fois par jour sur le terrain de l'exposition. Il prendra des passagers pendant la matinée.

Pendant l'exposition, deux cents directeurs de journaux des Etats-Unis visiteront Prince-Albert, au cours d'une tournée dans l'Ouest canadien. Ils seront amenés de Clouston en automobile, afin de leur permettre de voir un peu les environs. Un déjeuner leur sera offert sur le terrain de l'exposition.

### Mystérieuse affaire

Samedi dernier, Jim Kasi, un Hongrois, a été trouvé mort dans son "shack", près de la Prince-Albert Lumber Co. L'enquête n'a révélé aucune trace de violence.

C'est dans la même maison que John Agostin, de Wakaw, l'un des principaux témoins dans le procès de Baila Nagy, se suicida le 1er mai, après avoir emprunté pour cela le rasoir de Kasi. En novembre dernier, un autre compagnon de Kasi, Andras Gyarmali, avait également été trouvé mort au même endroit. De sorte que c'est la troisième mort soudaine qui a lieu sous le même toit depuis sept mois.

Depuis le suicide de John Agostin, Kasi ne faisait que de brèves apparitions à son "shack" et avait cherché à le vendre.

—M. et Mme Aimé Fournier ont fait un voyage en auto à Arborfield d'où ils ont ramené les parents de Mme Fournier, M. et Mme Valois, et leur fils Raymond, lesquels ont passé une semaine à Prince-Albert. M. Fournier déclare que la récolte est magnifique cette année dans le district d'Arborfield.

—Nos félicitations à M. et Mme Jules Casgrain qui sont les heureux parents d'un fils. L'enfant a reçu au baptême les noms de Jules-Rodolphe-Gustave. Parrain et marraine par procuration: M. et Mme J.-A. Fortin, remplaçant M. et Mme G. Carrier, actuellement en voyage dans l'Est.

—Le R. P. Martin, franciscain d'Edmonton, prêche cette semaine la retraite des religieuses à l'Académie de Sion.

La Révérende Sr Supérieure des religieuses de l'Instruction de l'Enfant-Jésus, à l'évêché, est revenue cette semaine de Vancouver parfaitement rétablie. La Mère provinciale de Vancouver a fait le voyage avec elle jusqu'à Prince-Albert.

—De passage à l'évêché: le R. P. Cozanet, O.M.I. de Lethbridge et M. l'abbé Perrault, curé d'Arborfield, qui est de retour d'un voyage chez ses parents dans la province de Québec.

### Quelle sera la langue de la Société des Nations?

Quelle sera la langue de la Société des nations?

Telle est la question qui se posera fatalement du jour que la Société des nations sera devenue une réalité agissante et parlante.

M. Eugenio Rignano, directeur de la revue internationale *Scienza*, de Milan, se prononce en faveur du français, et ses conclusions ont été adoptées par l'Association italienne pour la Société des nations. Cela peut nous paraître tout naturel à nous, Français, parfaitement convaincus que notre langue est la première du monde; mais il en va autrement des Italiens, pareillement convaincus que la langue italienne est sans comparaison la plus belle et la plus parfaite de toutes.

M. Rignano écarte tout d'abord la possibilité de s'entendre pour l'adoption d'une langue artificielle ou d'une langue morte:

"La faillite de toutes les tentatives visant à répandre l'usage de telle ou telle langue artificielle doit nous rendre fort sceptiques quant à la possibilité qu'à l'avenir, un de ces idiomes puisse être adopté comme vraie langue officielle de la Société des nations.

"Nous en dirons autant de l'essai de rendre la vie au latin comme langue internationale. Car toute l'évolution scientifique, technique, économique, politique et sociale qui a eu lieu depuis que le latin a cessé d'être une langue vivante, le rendrait désormais inapte à sa nouvelle fonction. Et il deviendrait pour un bon tiers une langue artificielle si on voulait le mettre au courant des progrès réalisés."

Après avoir écarté pour diverses raisons l'italien, l'espagnol, le russe et l'allemand, l'auteur de l'article restreint le choix entre le français et l'anglais, et il conclut nettement en faveur du français.

"L'anglais, dit-il, aurait en sa faveur le nombre beaucoup plus grand d'individus qui le parlent déjà dans le monde entier. Mais quand il s'agit de choisir comme langue internationale un parler donné, il faut moins tenir compte du nombre d'individus qui le parlent déjà que du nombre des nations qui, parlant un autre idiome, sont disposés à adopter, dans leurs rapports internationaux, cette langue étrangère de préférence à toute autre. Or, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, toute l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale et le Mexique, tout le monde slave, la Roumanie, la Grèce, et, étant donnée la rancune particulière des Allemands contre les Anglais, tout le monde allemand lui aussi, placés dans l'alternative, opteraient certainement pour le français. En outre, ce n'est pas tant dans le monde entier que dans cette tour de Babel qu'est l'Europe qu'il serait le plus urgent d'avoir un moyen unique d'expression servant pour toutes les nations et toutes les races; et, en Europe, il est indubitable que le français jouit d'une diffusion beaucoup plus grande que l'anglais."

### Wilson s'oppose au rappel de la loi de l'économie de la lumière

Washington. — Le président Wilson a mis son veto au bill agricole à cause de l'article rappelant la loi de l'économie de la lumière du jour. Il a déclaré que cette mesure causerait un grand dérangement et une sérieuse perte économique pour le pays. C'est pourquoi il n'a pas hésité à refuser sa signature au bill, malgré les inconvénients qui peuvent résulter de ce retard.

*R. McKenzie, vice-président du Conseil canadien d'Agriculture, et l'un des plus zélés partisans du mouvement en faveur d'un parti politique agricole, prédit que la Chambre des Communes comptera 80 députés cultivateurs après les nouvelles élections fédérales.*

* * *

*Ce qu'il s'en fait des discours dans un Parlement! Le président de la Chambre des Communes anglaises, qui est au poste depuis quatorze ans, calcule qu'il a dû en entendre 30,840. Il s'étonne d'avoir survécu!..*



## PETITES ANNONCES

**Vingt-cinq mots ou moins, 25 sous. Un sou par mot supplémentaire. Quatre insertions pour le prix de trois. La copie devra être écrite très lisiblement et être accompagnée du prix de l'annonce.**



**Les petites annonces sont le moyen le plus économique pour les Franco-Canadiens de se mettre en relation avec leur compatriotes pour la transaction des affaires. Notre liste des petites annonces allonge toutes les semaines: ceux qui ont employé ce procédé en ont toujours été satisfaits.**

# Pour maintenir la paix du monde

### La France a conclu des ententes avec l'Angleterre et les Etats-Unis. —En cas d'agression non provoquée de l'Allemagne contre la France, les deux nations amies devront lui porter secours.

Les textes des conventions entre la France et la Grande-Bretagne et entre la France et les Etats-Unis viennent d'être publiés par le ministère des Affaires étrangères de Paris.

L'entente entre la Grande-Bretagne et la France correspond à la convention entre les Etats-Unis et la France avec une clause supplémentaire décrétant que le traité n'impose d'obligation à aucun des Dominions de l'Empire britannique à moins que ce traité n'ait été approuvé par le parlement de chaque dominion intéressé. Cette convention est signée par MM. Clémenceau, Pichon, Lloyd George et Balfour.

Le texte du traité entre la France et les Etats-Unis est le suivant:

Considérant que les Etats-Unis d'Amérique et le gouvernement de la République française sont également animés du désir de maintenir la paix du monde si heureusement restaurée par la paix qui a été signée à Versailles, le 28 juin, et qui a mis fin à la guerre qui a commencé par l'agression commise par l'empire allemand et s'est terminée par la défaite de l'Allemagne, et considérant que les Etats-Unis d'Amérique et le gouvernement de la République française, étant fermement convaincus qu'une agression non provoquée dirigée par l'Allemagne contre la France ne violerait pas seulement la lettre et l'esprit du traité de Versailles dont les Etats-Unis et la France sont signataires, mais exposerait la France au fardeau intolérable d'une guerre sans provocation, qu'une telle agression de la part de l'Allemagne constituerait aussi un acte répudié par le traité de Versailles comme étant contraire aux signataires du traité et comme devant troubler la paix du monde:

Considérant que les Etats-Unis d'Amérique et le gouvernement de la République française craignent que les dispositions qui ont rapport à la rive gauche du Rhin ne puissent assurer immédiatement à la France d'une part, et aux Etats-Unis d'autre part, comme signataires du traité de Versailles assez de sécurité et de protection,

En conséquence, les Etats-Unis d'Amérique et le gouvernement de la République française ayant décidé de signer un traité pour atteindre ces fins nécessaires, M. Woodrow Wilson, président des Etats-Unis d'Amérique, et M. Robert Lansing, secrétaire d'Etat, spécialement autorisés à cette fin par le président des Etats-Unis d'Amérique, et M. Georges Clemenceau, président du conseil des ministres et ministre de la Guerre, et M. Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères, spécialement autorisés par M. Poincaré, président de la République française, ont convenu de ce qui suit:

Article Io. — Les dispositions suivantes au sujet de la rive gauche du Rhin sont contenues dans le traité de paix avec l'Allemagne qui a été signé à Versailles, le 28 juin 1919, par les Etats-Unis d'Amérique, le gouvernement de la République française et l'Empire britannique, parmi les puissances qui ont signé ce traité:

Article XLII. — Défense est faite à l'Allemagne de maintenir ou de construire des fortifications sur la rive droite ou sur la rive gauche du Rhin, à l'ouest d'une ligne qui passe à cinquante kilomètres de ce fleuve.

Article XLIII. — Dans la région délimitée ci-dessus, le maintien et le groupement des armées, soit en permanence, soit temporairement, et les manoeuvres militaires de toutes sortes aussi bien que le maintien de toutes les organisations pour mobilisation sont aussi défendus.

Article XLIV. — Au cas où l'Allemagne violerait de quelque manière les dispositions des articles XLII et XLIII, l'Allemagne serait considérée comme ayant commis un acte hostile aux puissances signataires du présent traité de paix et fait pour troubler la paix du monde.

Au cas où ces dispositions n'assureraient pas immédiatement à la France garantie et protection, les Etats-Unis d'Amérique devront venir immédiatement au secours de la France au cas où un acte d'agression non provoquée serait dirigé par l'Allemagne contre la France.

Article II. — Le présent traité rédigé en termes analogues à ceux qui sont contenus dans un traité signé à la même date et pour le même but entre la Grande-Bretagne et la République française, dont une copie sera annexée à ce traité, ne viendra pas en vigueur avant que le traité entre la Grande-Bretagne et la France ait été ratifié.

Article III. — Le présent traité sera soumis au conseil de la Société des Nations et devra être ratifié par le conseil, qui décidera, si l'occasion se présente, à la majorité des votes, comme un engagement qui sera conforme au pacte de la Ligue des Nations. Ce traité restera en vigueur jusqu'à ce que sur demande d'une des parties du traité, le conseil décide, à la majorité des votes, si la société elle-même assure une protection suffisante.

Article IV. — Le présent traité devra, avant d'être ratifié, être soumis à la considération des Chambres du parlement français: il devra être soumis au Sénat des Etats-Unis d'Amérique en même temps que le traité de Versailles sera soumis pour être ratifié. Les ratifications de ce traité devront être échangées en même temps que le dépôt sera fait à Paris des ratifications du traité de Versailles ou aussitôt que possible après.

La presse française dit que ce traité donne satisfaction générale. Les journaux français font remarquer que l'Article I du traité franco-américain dit: "Les Etats-Unis d'Amérique s'engagent à venir immédiatement à l'aide de la France", et que l'article 1 du traité franco-anglais dit: "L'Angleterre consent à venir etc."

## Les élections générales en Alsace-Lorraine

Il est à peu près certain que l'Alsace et la Lorraine seront appelées à élire, en même temps que les autres départements français, leurs représentants à la Chambre des députés et au Sénat.

Les deux grandes provinces retrouvées auraient droit à 24 députés: 16 pour l'Alsace et 8 pour la Lorraine.

Les élections se feraient en Alsace et en Lorraine sur un programme d'union sacrée. Des sièges seraient réservés à l'abbé Wetterlé et à Georges Weill, qui n'ont pas hésité, l'un et l'autre, à rentrer en France au moment de la déclaration de guerre.

## Les profiteurs de guerre

On a traité de "mercantis" les profiteurs de la guerre; on les a appellés les "nouveaux riches", tout en se moquant spirituellement de leurs façons guindées au sein d'une opulence trop neuve. En attendant, les mercantis, les nouveaux riches, les profiteurs de toutes sortes ne s'en portent pas plus mal. Nullement inquiétés par les pouvoirs publics, ils digèrent tranquillement les millions facilement acquis, où, s'ils n'en ont pas assez, ils continuent...

La royauté en France se montra jadis plus sévère pour les entrepreneurs et les traitants qui faisaient des fortunes jugées trop rapides et trop considérables. On les traduisait devant les Chambres de revision qui épluchaient leurs comptes et leur faisaient rendre gorge, si puissants qu'ils fussent, témoin le procès du surintendant Fouquet.

Un autre procès célèbre dans ce genre fut celui du traitant Le Normand, qui fut condamné, le 16 juillet 1717, à 90 000 livres de dommages au bénéfice des communautés d'arts et métiers, à 100-000 livres d'amende envers le roi, à la confiscation de ses biens, à l'amende honorable et aux galères à perpétuité.

Le Normand fut amené sur le parvis Notre-Dame, et, relate Buvat dans son journal, fit amende honorable "nu-pieds, tête nue, en chemise, tenant une torche allumée à la main". On lui avait attaché un écriteau devant et derrière, où l'on avait écrit: "Voleur du peuple" en gros caractères. Lorsqu'il parut au pilori, les harengères lui firent une huée terrible en criant: "Au voleur! Au voleur! Il faudrait le pendre!"

Nous n'en demandons pas tant en ce qui concerne les émules de Le Normand qui pullulent aujourd'hui, mais, cependant, ne pensez-vous pas que quelques sanctions s'imposeraient?

## L'ouvrier des champs et l'ouvrier des villes

La vie de Jacquart est une leçon de nature à bien faire réfléchir l'homme des champs, vivant du métier naturel, éternel et universel, la culture de la terre, avant de quitter ce métier des métiers qui peuple l'univers, qui crée, qui nourrit sans limite les populations qu'il enfante, pour aller se jeter, au sein des villes, dans ces métiers industriels, précaires, passagers, chanceux, qu'un caprice fait naître, qu'un autre caprice anéantit et qui dévorent par milliers les populations, corps et âme, sous prétexte de les mieux salarier. Comparons en effet l'ouvrier de la terre à l'ouvrier de l'atelier industriel: la comparaison produit l'étonnement quand elle ne produit pas la pitié.

Toutes les fois que j'ai fait par la pensée cette comparaison, je n'ai pu m'empêcher de répéter ce vers du poète de charrue, Burns:

C'est l'homme qui a fait les cités,
C'est Dieu qui a fait les campagnes.

La vie de l'ouvrier de la campagne est une vie humaine au moins, en comparaison de la vie machinale de l'ouvrier des villes. Celui-là ne se dépayse, ni de son sol, ni de son ciel, ni de sa maison, pour aller s'exiler entre quatre murs. Les racines de l'arbre sont aux pieds, les racines de l'homme sont au cœur.

Les travaux sont rudes, mais ils sont variés; ils comportent mille applications diverses de la pensée, mille attitudes différentes du corps, mille emplois des heures et des bras: bêcher, labourer, semer, sarcler, faucher, planter des haies, bâtir des murs, élever, soigner nourrir, traire des animaux domestiques, moissonner, battre les gerbes, vanner le blé, émonder, vendanger les vignes, pressurer le raisin, récolter les fruits du noyer ou du châtaigner, sécher les récoltes, les préserver pour l'hiver, irriguer les prairies, atteler, dételer les bœufs, tondre les moutons, réparer le chaume du toit, peigner le chanvre, ce sont là autant de travaux qui, en diversifiant le travail de l'ouvrier de la campagne, le lui font aimer et changent la peine en intérêt et souvent en attachement passionné à l'œuvre.

Presque tous ces travaux s'accomplissent en plein air et en plein jour, santé et gaieté de l'homme. L'homme n'y est point machine, il est homme, il y place son émulation, son orgueil, son adresse, sa force, son exactitude, son habileté: il y est actif et assidu, mais il n'y est pas esclave.

(De Lamartine, *la Vie des grands hommes.*)

## Un demi-million d'animaux menacés de famine dans l'Alberta

D'après les délégués venus à Winnipeg pour l'assemblée du Conseil canadien d'Agriculture, un demi-million de têtes de bétail sont à la veille de mourir de faim dans le sud de l'Alberta. Leur détresse est telle que des mesures immédiates doivent être prises si l'on veut les sauver. Il est question de les transporter dans le nord de l'Alberta ou du Manitoba, où la pluie a été abondante et où il y a du fourrage en quantité.

## NOUVELLES DE PARTOUT

NEW-YORK. M. Epitacio Pessoa, président du Brésil, s'est embarqué sur l'"Idaho". Il a visité le Canada et les Etats-Unis. Il revient de la conférence de la paix.

BUTTE, Montana.—Des délégués des organisations ouvrières du Montana, des états de l'Ouest américain et des provinces de l'Ouest canadien se sont réunis pour jeter les bases d'une vaste union qui comprendra tous les corps de métiers, toutes les unions indépendantes ou faisant partie de la Fédération américaine du Travail.

PARIS.—L'abbé Courcoux a été élu Supérieur général de la Congrégation de l'Oratoire, en remplacement du R. P. Nouvelle, mort l'année dernière. M. l'abbé Courcoux, né à Saint-Brieuc, en 1870, avait déjà occupé dans sa Congrégation des postes très importants.

—Le général Mangin a été fait Grand Croix de la Légion d'Honneur.

—L'Académie des sciences morales et politiques, réunie en Comité secret, a décerné le grand prix Audiffred, d'une valeur de 15.000 francs, au cardinal Luçon, archevêque de Reims, à charge par lui de récompenser des actes de dévouement dans son diocèse.

Le grand prix Audiffred, "destiné aux plus beaux, aux plus grands dévouements, de quelque nation qu'ils soient", est le plus haute récompense morale dont dispose l'Institut de France.





















Encouragez nos annonceurs

## ÉVANGILE

### Le sixième Dimanche après la Pentecôte

*S. Marc*, VIII.

EN ce temps-là, comme Jésus était suivi d'une grande foule de peuple qui n'avait pas de quoi manger, il appela ses disciples et leur dit: J'ai pitié de ce peuple; car voilà déjà trois jours qu'ils sont avec moi, et ils n'ont rien à manger: si je les renvoie à jeun chez eux, ils tomberont en défaillance en chemin, car plusieurs sont venus de loin. Ses disciples lui répondirent: Comment pourrait-on, dans ce désert, trouver assez de pains pour donner à manger à tout le monde? Il leur demanda: Combien avez-vous de pains? Sept, lui dirent-ils. Alors il ordonna au peuple de s'asseoir à terre; puis il prit les sept pains, rendit grâces à Dieu, les rompit, les donna à ses disciples pour les distribuer, et ils les distribuèrent au peuple. Ils avaient encore quelques petits poissons; il les bénit et les fit aussi distribuer. Tous ceux qui étaient là mangèrent, et furent rassasiés; et on remporta sept corbeilles pleines des morceaux qui étaient restés; or ils étaient au nombre d'environ quatre mille et Jésus les renvoya.

### La canonisation de Jeanne d'Arc

[illegible] congrégation générale des [illegible] est réunie au Vatican, sous la présidence du pape Benoit XV [illegible] prendre la dernière résolution en vue de la canonisation de Jeanne d'Arc.

[illegible] a tenu la séance dite de [illegible] qui est la dernière dans [illegible] de canonisation; séance [illegible] parce que tous les membres de la Congrégation des Rites [illegible] part. On l'appelle de [illegible] parce que le cardinal, rapporteur de la cause pose cette question devant le Pape à tous les consulteurs réunis: "*Utrum Tuto procedi possit ad Canonisationem?*" — Peut-on *en sécurité* procéder à la canonisation?

La réponse ayant été affirmative, il sera rendu ultérieurement un décret déclarant que dans la cause de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, il peut être procédé en sécurité à sa canonisation.

Une décision analogue a été prise en ce qui concerne la Béatification de Mlle Louise de Marillac, fondatrice des Filles de la Charité.

———o———

### Les évêques ont le droit d'interdire des journaux

Les évêques ont le droit de défendre à leurs diocésains la lecture de certains journaux. En effet, récemment, les éditeurs d'un journal poursuivant les évêques de la province de Milwaukee qui, dans une lettre pastorale, avaient défendu aux fidèles de lire le journal en question, la Cour les a déboutés en déclarant que cette défense rentrait dans les attributions de la discipline de l'Eglise, et que l'Eglise, pouvant être considérée comme une Société, a le droit d'informer ses membres de ce qu'ils peuvent faire et de ce qu'ils ne doivent pas faire s'ils veulent rester membres de la Société.

Si la Société a le droit d'exister, elle doit aussi avoir le droit de prendre les mesures utiles à son existence.

———o———

### Les Juifs se convertissent en Hongrie

Sur une population d'environ un million d'habitants, la ville de Budapest compte près de 200 000 juifs.

Or, depuis plusieurs semaines, c'est par centaines que les juifs se font rayer des registres de la communauté israélite et se convertissent à la religion catholique, dans laquelle, après s'être fait instruire des vérités religieuses, ils se font baptiser.

Ces nouveaux catholiques se recrutent dans toutes les classes de la société, mais surtout dans la classe bourgeoise, parmi les avocats, les négociants, les fonctionnaires.

Le grand rabbin de Budapest a déclaré au correspondant du *Corriere della Sera* que la plupart des juifs qui déclarent abandonner leur religion le font par haine du bolchevisme dont leurs coreligionnaires sont les coryphées.

On sait que le chef du gouvernement bolcheviste hongrois, Bela Kun, et *trente de ses ministres sur trente-cinq*, sont juifs.

———o———

### Littérature séditieuse

Toute la littérature qui a été saisie par la police montée du Nord-Ouest canadien au cours des dernières descentes qu'elle a faites a été expédiée à Winnipeg. Des consignations de brochures de toutes les couleurs et de tous les formats sont placées dans des voûtes de sûreté. On examine et on classe cette littérature. On fera ensuite rapport au gouvernement fédéral qui jugera si la police devra faire de nouvelles razzias.

Un tribunal d'immigration entendra le procès des cinq aubains qui ont été accusés de sédition et de conspiration.

---

Direction: J. L. BERNARD

# L'Hirondelle de Ponteix

Administration: Ad. LIBOIRON

2ème ANNEE — PONTEIX, SASK., MERCREDI 16 JUILLET 1919. — No. 28

*Saint Eustache.*—Né à Side, en Pamphylie, vers la fin du IIIe siècle, fut un des plus fermes appuis de la religion. Elu successivement évêque de Berée, puis d'Antioche, il fut dépossédé de ce dernier siège par suite des intrigues infatigables des Ariens, et mourut en exil en 337.

*Sainte Reinelde.*—Visita les Lieux Saints et, à son retour, se cloîtra sur les bords du Rhin, où elle vécut dans l'austérité et la prière. Elle fut assassinée lors de l'invasion des Barbares en 654.

DIVERS

LA PAIX.—C'est avec un soulagement général que nous avons enfin appris la signature de la paix. Le public remercia de grand cœur le Tout-Puissant pendant le beau chant du *Te Deum*, à la grand'messe du 13 juillet dernier. Puisse cette paix si longtemps désirée porter des fruits salutaires et de longue durée!

EN VOYAGE.—Nous regrettons de ne pouvoir donner des nouvelles de M. le curé Royer par *lui-même*. Embarqué le 21 à New-York, pour le Brésil, sa traversée de près de trois semaines nous oblige à attendre impatiemment de ses nouvelles. Comme tous les paroissiens prient à ses intentions, nous espérons que cette longue traversée se fera sans accident fâcheux: de plus, que le grand air de la mer et le repos forcé qu'il sera obligé de prendre lui rendront les forces dépensées au saint-ministère depuis la fondation de la belle paroisse de Ponteix. Continuons-lui donc notre souvenir aux pieds du Divin-Maître. Ce sera la meilleure manière de lui marquer notre reconnaissance et notre affection.

MISSIONS.—Selon la détermination prise, Val Marie avait sa mission le premier lundi du mois (7 juillet). On y a remercié le Sacré Cœur de la pluie accordée, puisque la terre, au dire des fermiers, a été mouillée jusqu'à 9 et 10 pouces. Le foin de fourrage sera sauvé en partie et même la semence en quelques endroits. Mais il est regrettable que les fermiers ne puissent, sous prétexte d'argent, avoir leur mission tous les quinze jours comme auparavant. Nous sommes persuadés qu'en ménageant quelque peu sur des dépenses moins utiles, les nombreuses familles de Val-Marie pourraient en tout temps de l'année avoir leurs missions. Un peu plus d'entente, d'union, avec un peu plus d'esprit de sacrifice pour le bon Dieu et le tout s'arrangera. L'avenir nous dira si nous trouverons 15 familles généreuses et décidées. Si vous en êtes, dites-le nous.

BUFFALO-HORN (Route Wallard).—Mardi 8 juillet, était le jour de mission chez M. Léon Croteau. Malgré l'heure matinale (messe de mariage à 7 heures) une trentaine de personnes se firent un devoir d'aller à confesse et de communier en union avec les nouveaux mariés. Il y eut grand'messe pour M. et Mme Victor Dumonseaux. Espérons que cette fête intime de famille portera bonheur, selon le dire de M. l'Assistant dans son sermon de circonstance aux mariés. Les gens étaient si contents qu'ils ont eu l'idée de s'organiser de suite et de demander la mission une fois par mois. On est à nommer un bon organisateur courageux et débrouillard, afin de mener l'affaire à bonne fin. Nous leur souhaitons plein succès, car de telles missions font beaucoup de bien. Personne plus que le prêtre ne pourrait le dire.

MARIAGES.—Mardi 8 juillet avait lieu le mariage de M. Victor Dumonceaux, fils de M. Gustave Dumonceaux et de Angeline Collin, et de Rosilda Croteau, fille de M. Léon Croteau et de Emilie Toupin.

—Le lendemain, 9 juillet, avait lieu le mariage de M. Donat Cloutier, fils de M. Jean-Baptiste Cloutier et de Sarah Pornoveau; et de Eva Dureault, fille de M. Eudore Dureault et de Aurore St-Cyr.

HOPITAL. Si notre hôpital parait bien à l'arrivée du train, il faut de plus s'y rendre pour voir le bien spirituel et temporel qui s'y fait chaque semaine, chaque jour. Prenons par exemple quelques noms de cette semaine. C'est d'abord Mme Dolan, qui a fait baptiser John-William Dolan. Maman et bébé se portent à merveille. Puis c'est Mme McCouville, arrivée gravement malade et qui prend beaucoup de mieux. Le cas de Mme Philips, qui a guéri subitement, a surpris grandement les gens qui l'ont vue rendue à l'extrémité. Mme Liboiron, atteinte d'un cancer d'estomac, qui ne trouve, dit-elle elle-même, d'autre soulagement que dans la Ste Communion qu'elle reçoit fréquemment. Après huit jours de maladie, c'est à Mme Douville de se remettre et de ne cesser de remercier les bonnes Sœurs de leurs bons soins, de leurs remèdes, et surtout de leur dévouement inlassable. Une autre dame Liboiron, malade depuis quelques jours, est complètement remise et, après avoir remercié les Révérendes Sœurs, attend cet après-midi même l'arrivée de son mari pour retourner à son foyer. C'est aussi M. Walker, de Coriander, qui, épuisé et craignant une méningite, est venu se faire soigner à l'hôpital. Déjà le mieux s'est fait ressentir et il ne sait, lui aussi, comment assez remercier les Sœurs. Enfin un petit enfant de quatre ans, après une légère opération et un court séjour de deux jours, retourne chez lui en santé.

Quant aux secours spirituels, il suffit de dire que l'hôpital est à deux pas de l'église et qu'il est desservi par M. le curé et son assistant. Les malades voient le prêtre plusieurs fois la semaine et peuvent se confesser et communier à volonté. Plaise à Dieu que cet hôpital soit de plus en plus connu et aussi encouragé par le public. Nos Sœurs sont pauvres et recevraient avec plaisir tout ce qu'on leur offrirait: linge, effets, nourriture, légumes, fruits, aussi bien que de l'argent, pour leurs chers malades et pour leur entretien. Voyons ce que chacun de nous fait à ce sujet. "Qui donne aux pauvres, prête à Dieu."

COUVENT.—Nous pourrions dire beaucoup de choses du Couvent également. Nous espérons y revenir dans un prochain numéro de l'*Hirondelle*, fidèle messagère.

FETES DU 3 ET 4 JUILLET.—Malgré le mauvais temps du lundi au mardi, les visiteurs pour les fêtes du 4 surtout, furent très nombreux. Si le profit ne fut pas aussi considérable qu'on l'avait prévu, c'est à cause de l'année qui menace pour la moisson. Cependant les organisateurs sont bien contents du résultat, parce que Ponteix a eu de belles fêtes et le tout s'est passé dans le plus parfait ordre. Espérons qu'il en sera toujours ainsi et que ces fêtes de famille garderont le cachet d'union et d'ordre qu'elles doivent avoir.

MOISSON.—Bien qu'en plusieurs endroits la moisson soit à peu près manquée, cependant la pluie un peu tardive qui nous est arrivée, grâce aux prières ferventes qui ont été faites, à changé bien des champs et inspiré de la confiance à plusieurs. Le foin de fourrage va pouvoir se faire: et avec l'aide du gouvernement, les gens vont pouvoir passer une année qui aurait pu être un désastre. Sachons donc être reconnaissants de ce que nous avons obtenu.

CHAMBRE DE COMMERCE.—Grâce aux assemblées tenues par MM. Potvin, Marcotte, Gillis et autres, la Chambre de Commerce a reçu un télégramme d'Ottawa et de Régina leur annonçant que leur demande d'ouvrage était prise en considération et qu'on leur donnerait entière satisfaction. L'on a alors décidé d'envoyer des délégués à Régina pour traiter la question du "foin de fourrage" des animaux. Le public verra avec plaisir le succès de ces réunions et ce sera pour lui un puissant encouragement dans les temps pénibles que nous traversons.

CONSTRUCTIONS ET REPARATIONS.—L'aspect de la maison de M. le docteur Lupien change tous les jours. M. Charland, l'entrepreneur, la livrera en septembre prochain. Déjà la brique est rendue au deuxième étage. Les plâtriers commencent l'intérieur. Le tout promet de faire une belle et jolie résidence. Nos félicitations à M. le docteur et à M. Charland. De telles résidences font honneur à Ponteix.

—Le garage "Ford" de MM. Bégin et Frère s'annonce de mieux en mieux. Après le ciment de l'intérieur, voilà que la peinture fait des siennes à l'extérieur. Le lettrage est des plus attrayant et des plus joli. A la bonne heure, Ponteix restera toujours Ponteix, c'est-à-dire ville canadienne, jolie, charmante, hospitalière.

VISITEURS.—M. George Spense, M. L. A., était de passage à Ponteix pour affaires. —M. le curé Meindre, du Lac Pelletier, était de passage au presbytère de Ponteix du dimanche au lundi. M. et Mme Héon, en visite chez Mme Désilets, sont retournés à North Dakota, enchantés de leur trop court séjour à Ponteix. On se promet d'y *revenir*.

INFIRMIERE.—L'hôpital a fait une bonne acquisition en Mlle Anna Beausoleil, garde-malade, possédant ses diplômes et parlant parfaitement le français et l'anglais. Nous lui souhaitons succès et persévérance.

### Apologue

La cane, femelle du canard, pond un œuf. Que dit-elle? Rien. La poule, au contraire, n'a pas plutôt pondu, qu'elle vous le fait savoir par des cris à vous déchirer le tympan. Résultat: On achète beaucoup d'œufs de poule et très peu d'œufs de cane.

De cet exemple, la *France rurale* conclut spirituellement que si les agriculteurs veulent vendre avantageusement leurs produits, ils doivent recourir à la publicité du journal.

———o———

ON DEMANDE jeune homme sérieux désirant apprendre le métier de typographe et de pressier. Salaire immédiat. S'adresser au gérant du "Patriote de l'Ouest".

Feuilleton du Patriote

# La Grande Amie

PAR PIERRE L'ERMITE

No. 27

*Ouvrage couronné par l'Académie Française*

(Suite).

Tout cela se dit sur un ton rai... de défi. Etienne, faible seulement à l'origine, cherche maintenant à se donner un certain aplomb par l'acceptation complète des conséquences de sa conduite; il lit clairement dans les yeux du jeune homme la compassion qu'il lui inspire; et ce sentiment le jette d'une façon définitive dans la cause des usines, qui sont à la porte de chez lui, et avec lesquelles il doit vivre; tandis que Jacques est là-bas, très loin... perdu au fond de sa Ferlandière, et Etienne n'a presque aucune question d'intérêt avec lui.

—Alors, demande Jacques sur le pas de sa porte, je puis emporter au moins l'espérance de me défendre..?

—...Oui!... à coups de billets de banque... répond Etienne d'un ton ironique, vous êtes battu d'avance!

—Qui sait!..

Jacques quitte la pièce, sans serrer la main d'Etienne, et sort au milieu des ouvriers qui vont déjeuner.

Est-ce une impression subjective ou une réalité, mais il lui semble qu'on le regarde d'une façon narquoise... hostile... comme si maintenant, il était devenu l'ennemi, dans ce pays qui était le sien.

Des lambeaux de phrases perçus çà et là, l'attitude de quelques ouvriers qui affectent de ne pas le saluer et même de ne pas se déranger à son passage, leur ligne de marche en plein milieu de la rue, affermissent encore la conviction dans l'esprit de Jacques.

S'il reste tranquille, là-bas, à la Ferlandière, *tout entier à Odile* et au travail de ses champs, l'usine a pris l'offensive: et une campagne cachée, mais très directe, se mène évidemment contre lui. D'ailleurs, un homme avancé dans la vie comme l'est Etienne ne se retourne pas du jour au lendemain: il faut des approches, des raisons sérieuses, tout un siège en règle pour venir à bout d'habitudes ancestrales: Alberte continue, d'une façon bien autrement dangereuse, l'oeuvre commencée par Soupot: quelques instants après, Jacques en eut la confirmation chez ses amis du Val d'Api, et il rentra chez lui très préoccupé.

* * *

Alberte, dès le lendemain matin, reçut, sans trop s'en émouvoir, un mot d'Etienne l'avertissant qu'une petite modification était apportée au programme primitivement convenu entre elle et lui: pour des raisons particulières, la vente du Bois-Roux se ferait aux enchères, le jeudi 13 juillet, à la mairie de Brésolettes, de laquelle le territoire dépendait: ce changement tout extérieur n'avait rien en lui-même qui dût inquiéter la jeune fille, car la somme de trente mille francs qu'elle avait la générosité d'offrir découragerait certainement tous les concurrents, si toutefois il s'en présentait, ce qui était fort peu probable.

Ceci, pense Alberte, constitue une petite reculade du maire, lequel veut se couvrir devant la population et ménager toutes les chèvres et tous les choux au milieu desquels il doit évoluer.

—...Ah! maître Etienne, vous voulez jouer au plus fin..? à nous deux!

Toute la journée, pourtant, cette question hanta le cerveau de la jeune fille: qui donc, dans le pays, pouvait se mettre entre elle et son désir..?

Jacques..?

Jacques..? il n'avait pas le sou! Les fermiers..? ils étaient ruinés tous ou à peu près.

—...Alors qui..?

—...Oui, décidément, c'est une grosse ruse du maire. Et, en réalité, elle pourra bien tourner contre lui, car Alberte partira d'une mise à prix très inférieure au prix convenu... Tant pis pour Etienne! Il manque à sa parole, elle peut bien violer la sienne. D'ailleurs, ces finasseries dispensent l'usine de tout ménagement vis-à-vis du maire, et n'empêcheront pas les choses de suivre leur cours.

Aussi, le 13 juillet, à 9 h. ½ du matin, Alberte, entre son père et l'oncle Victor, se rendit très gaiement en automobile à la mairie de Brésolettes, où doit se faire la vente.

Comme on était aux beaux jours de l'été, la famille avait revêtu des costumes très clairs; Alberte surtout a fait une délicieuse toilette et donne l'impression d'une grande enfant qui se rend à une partie de fête longtemps désirée.

D'ailleurs, sur la route, tout semble avoir une certaine apparence joyeuse: les quelques auberges assez rares, qui s'éparpillent de très loin en très loin, sont pavoisées de drapeaux, car *on* est à la veille de la fête nationale; le soleil rebondit en notes déjà chaudes sur la route aveuglante de blancheur: les blés et les seigles, très hauts, ondulent sous une brise légère, comme les vagues d'une mer d'or fauve; et, à l'horizon, le *fameux bois coupe la route* avec la ligne vert sombre de ses chênes, adoucie, de place en place, par les notes mauves des rochers.

Pendant toute la *montée* très raide qui *précède* Brésolettes, Alberte exulte: de la pointe de son ombrelle, elle détaille toutes les parties du bois qu'elle a étudié depuis plusieurs semaines, comme un général qui repère son champ de bataille.

Devant sa famille, elle cache *pourtant une* partie de son jeu: vexer l'Abbaye et la Ferlandière ne devient, en apparence, qu'un des buts accessoires, qu'une *coïncidence* exquise, qu'une simple raison en plus pour acheter le Bois-Roux.

Mais combien il y en a d'autres!

D'abord, c'est un bon placement: le terrain, nul comme valeur intrinsèque, ne peut que gagner beaucoup par la plus-value générale du pays; car la hausse des terrains, si remarquée au Val d'Api, ne manquera pas de se produire pour les mêmes raisons *au Bois-Roux,* dès que les usines seront construites. Ensuite, la clouterie serait parfaitement isolée, et les séchoirs très aérés: on bâtira autour d'eux des logements ouvriers qui seraient loués obligatoirement aux hommes occupés à l'usine.

*Et,* en mettant tout au pis, en supposant des difficultés trop grandes pour bâtir une fabrique à cette altitude, comme le plateau, qui domine le Bois-Roux et commande les deux vallées, constituerait un emplacement merveilleux, pour construire plus tard un château digne des Harmmster, sur le théâtre même de leurs exploits!..

Le père écoute en hochant la tête, et quand Alberte a fini:

—Ecoute, ma loute, je ne suis pas du tout convaincu, *car* il y a pour la réalisation de tes idées une foule d'inconvénients que tu ne soupçonnes pas, mais enfin... ce bois te plaît..?

—Oui.

—C'est une fantaisie que tu te passes..?

—Mieux que cela, répond Alberte qui tient à sa petite comédie.

—Mais enfin, quand même cela ne serait pas "mieux que cela", j'y consens bien volontiers. Depuis un an, tu t'occupes de l'usine avec une telle ardeur que, franchement, tu mérites bien une récompense, n'est-ce pas, Victor..?

—Parfaitement, murmure l'oncle, qui mâchonne un cigare distraitement, en pensant à la bonne bière qu'on doit savourer en ces jours caniculaires à Paris sur les boulevards.

Enthousiasmée, Alberte fait coup double, et embrasse son père, et même l'oncle par-dessus le marché, ce qu'elle ne faisait jamais; expansion si extraordinaire, que, tout de suite, l'oncle Victor devient horriblement méfiant.

* * *

Dix heures sonnaient à la mairie de Brésolettes quand l'automobile des Harmmster arriva, taftaffant dans un nuage de poussière et un relent de pétrole.

Jacques, tout seul avec Djinn, le chien de l'Abbaye, se promène devant la porte, dans la bande étroite d'ombre que le soleil, déjà haut, trace devant la maison.

Il salua le premier, à cause de la jeune fille, un salut correct, mais très froid, qui maintenait à distance, et enlevait tout velléité d'engager la conversation.

Nathan et Victor lui rendirent son salut, et se regardèrent aussitôt après, étonnés de trouver là M. de la Ferlandière. Alberte passa, indifférente, hautaine en apparence, stupéfaite en réalité.

Car, pas une seconde, elle n'a pensé que Jacques, surtout en personne, viendrait là pour assister à son propre écrasement, et même, en raison de son abstention probable et afin d'être bien sûre de l'atteindre, elle a fait multiplier comme un défi les affiches de l'enquête au rond-point de la Ferlandière, alors même que les enchères ne devaient pas avoir lieu.

Jacques, en effet, n'est pas riche; il possède des terres, beaucoup de terres, mais sa fortune pécuniaire est d'autant plus minime que, depuis un an, il achète avec ténacité, sur ses revenus et peut-être sur son capital, champ par champ, toutes les terres de culture abandonnées par les ouvriers qui entrent à l'usine.

Dans son coin, Alberte examine Jacques, qui va et vient maintenant de long en large dans la salle, s'arrêtant parfois à la fenêtre qui donne sur ce Bois-Roux pour lequel, tout à l'heure, on va se battre.

Alberte fixe le jeune homme, comme si elle voulait savoir les pensées qui s'agitent derrière ce visage sévère, sur lequel, aujourd'hui, est descendue comme une expression de souffrance contenue.

Et pourtant, pense Alberte, M. de la Ferlandière ne fait que commencer son calvaire... il verra, dans quelques instants, ce qu'une femme peut avoir de haine pour qui lui refusa l'amour!.. D'avance, elle choisit bien sa place, le dos à la fenêtre, afin de ne pas perdre un tressaillement de cette figure odieusement chère!.. pour voir si Jacques ne faiblira pas!.. si elle a touché droit, profond, et juste... en plein cœur...

Le notaire est maintenant là: son clerc lit la proposition de vente du Bois-Roux devant une vingtaine de personnes, venues, pour la plupart en curieux, car on sait que les Harmmster sont acheteurs, et personne, au Val, ne peut déjà plus lutter contre eux.

La lecture de la mise aux enchères se termine au milieu d'une attention absolue. Il descend sur la salle quelque chose comme le silence ému qui précède un duel sérieux, devant être court et mortel.

—...La mise à prix minima du Bois-Roux appartenant à M. Etienne, maire du Val d'Api, clame la voix blanche de l'appariteur, est de 20 000 francs. Y a-t-il preneur dans la salle..?

—Oui, dit M. Nathan... 20.000 francs.

—Personne ne met au-dessus de 20 000 francs..? demande le notaire avec un sourire inquiet, car Etienne, qui n'a pas voulu assister à la vente de son bois, a toujours parlé de 30 000 francs.

—20 100 francs, répond une voix résolue dans la salle.

Alberte ne se retourne pas.... Oh! cette voix de Jacques!... cette voix profonde et grave, qui la fait sortir d'elle-même et lui ôte le *sang-froid* qu'elle veut pourtant avoir.

Elle sent que sa nature violente va prendre le dessus, et, pour se contenir, Alberte met les deux mains sur sa poitrine qui étouffe; mais l'effort ne dure qu'un instant, et avant même que son père puisse intervenir, elle jette un chiffre: "30 000 francs!.." avec un véritable accent de défi, et comme pour étourdir Jacques d'un seul coup.

Mais, aussitôt, Nathan se fâche tout rouge... C'est fou ce qu'elle fait là, sa fille!.. On n'achète pas aussi bêtement... Comment!.. sur une misérable enchère de 100 francs... une enchère de pauvre... un effort de miséreux, elle répond par un écart de 10 000 francs!..

—C'est idiot, lui dit-il presque tout haut.

—...Que veux-tu, cet homme m'ôte mes moyens... tu ne sais pas, toi, le langage affolant que crie la haine dans un cœur de femme!.. cet homme, qui est ton ennemi, je le hais!...

—Plus bas, il pourrait t'entendre!..

—Cela m'est égal... je le veux aujourd'hui, là, aplati, suppliant devant moi!..

Mais M. de la Ferlandière, pour le moment n'a rien de cette attitude. Debout devant le notaire, prêt à tout, il attend ce qui doit venir. Et, quand le silence est rétabli, une seconde fois sa voix s'élève pour répondre à la surenchère d'Alberte:

—30 100 francs...

Ce "cent francs" est chez Jacques l'expression d'un homme qui apporte, pour se défendre, juste la somme d'énergie nécessaire, réservant son luxe pour d'autres causes... Mais cette somme minime amène sur les lèvres d'Alberte un sourire d'ironie dédaigneuse, que Jacques ne voit pas.

(à suivre)







Mentionnez le "Patriote" à nos annonceurs

# Le Progrès de Gravelbourg

ADMINISTRATION

EUGENE CADIEUX, Directeur — ARMAND FAUZON, Gérant

GRAVELBOURG, SASK., 16 JUILLET 1919. — No. 3


## Consécration au Sacré-Coeur

Il est des jours qui comptent doubles dans la vie, et parmi ceux-ci, nous pouvons sûrement classer celui de la consécration solennelle au Sacré-Cœur de la paroisse de Gravelbourg.

Depuis plusieurs jours, déjà, la masse de paroissiens se préparait à cette sainte solennité. Les uns, en une silencieuse prière, suppliaient l'hôte du tabernacle de réchauffer tous les cœurs pour cet acte sublime! D'autres, plus prodigues de zèle et de dévouement, prenaient pour eux la large part des préparatifs de la fête, dont le succès fait certainement honneur aux organisateurs.

La messe des membres du Cercle "Mathieu" eut lieu à 9 heures. La partie musicale, sous l'habile direction de Madame Crépeau, fut on ne peut mieux réussie et très goûtée de toute l'assistance. Les anges eux-mêmes se permirent de prêter l'oreille au concert de louanges adressées au Sacré-Cœur... si bien que l'un d'eux, soulevant un coin du voile mystérieux qui nous cache les beautés du ciel, mêla sa voix à cette mélodie qui s'élevait de la terre au ciel.

Bien grande fut l'émotion de l'assistance lorsque tous les jeunes de l'A.C.J.C. répondant à l'invitation du Divin Maître s'approchèrent de la sainte Table dans le plus profond recueillement. De nouveau..

*Le chérubin se pencha sur la terre*
*Et la voyant couverte de douleur,*
*Il demanda par quel profond mystère*
*Dans cet exil, habite le bonheur.*
*—"Ange, descends de la gloire infinie,*
*"Viens soupirer près du Dieu de l'autel,*
*"Et tu verras pourquoi, dans cette vie,*
*"Je trouve un ciel!*

La cérémonie du matin se termina par la consécration solennelle de toute la paroisse au Sacré-Cœur de Jésus.

Un écrivain a dit avec tristesse: "Les hommes manquent!" Oh! s'il venait à Gravelbourg, cet écrivain, il y rencontrerait des hommes de devoir, armés pour la lutte de la vie, prêts à exercer partout et toujours l'apostolat le plus sublime: celui du bon exemple, — jeunes gens choisis parmi l'élite de la société de Gravelbourg, qui en se consacrant au Sacré-Cœur ont pris pour devise: Toujours debout, toujours en avant!

Madame Elie BEAULIEU

### Nouvelles judiciaires

La dernière session de la Cour du district judiciaire de Gravelbourg s'est ouverte le 9. Il y a sur le tapis cinq ou six causes importantes dont le rapport pourra être donné la semaine prochaine. Le juge F. A. G. Ouseley, de Moose Jaw, présidait.

### Nouvelles locales

—Il y aura, le dix-huit de ce mois, un grand concert dramatique et musical donné sous l'habile direction de M. A. Richard. M. Richard nous promet d'agréables heures.

—Le nouveau jeu de tennis est installé: ce sport semble intéresser plus que jamais, cette année, les jeunes de notre village. Plusieurs jeux ont été disposés à différents endroits, et nous espérons avoir bientôt, des rencontres entre équipes locales et étrangères.

—Le cercle Mathieu de l'A.C.J.C. vient d'entrer en vacances pour jusqu'à la fin d'août. Le 25 et le 27 de ce mois, il se tiendra deux assemblées, pendant lesquelles le programme du cercle pour l'année fiscale 1918-1919 sera complété.

### Gravelbourg Notes

The Gravelbourg Liberal Association held its annual meeting at the Larochelle Theatre on July the 7th instant. The meeting was a decided success. The theatre was crowded and great enthousiasm was shown throughout the meeting. The election of the officers resulted as follows: President, Dr. H. J. Bissonnette; 1st Vice President, E. T. Sullivan; 2nd Vice President, S. M. Bonneau; Secretary- Emile Gravel, Treasurer, Edouard Deveaux.

A motion was passed by the assembly that a delegation be sent to Morse to attend the liberal convention to be held there on the 15th of this month, at which convention three delegates will be chosen out of the Liberal ranks to be sent to the Dominion Liberal Convention to be held at Ottawa on the 15th day of August. The newly elected officers in turn addressed the assembly. Mr. Emile Gravel's speech on the liberal policy of the past, present and future was worthy of note. Mr. Gravel dealt with his subject very elaborately and gave a very complete epitome of the work accomplished by the Liberal Party for the past forty years. He strongly urged the Grain Growers to still support the old party and to beware of the advocates who suggest the withdrawal of the Grain Growers from the liberal ranks, which, he believes, was fostered by the Tories and the Unionists Political Machines. There were several other speakers, who spoke after Mr. Gravel and the trend of their speeches showed that the old spirit of Liberalism is stronger today in Gravelbourg, than ever. The meeting was successfully closed by the singing of the "National Anthem"

The Gravelbourg Base Ball Club held its regular meeting at the office of Mr. J. A. MacMillan, on the 8th of July. The Club was reorganized for the remainder of the season and the following officers were elected: President, S. M. Bonneau; Vice President, Dr. J. H. Lamarre; Secretary-Treasurer, Leo Poulin. The Club was fortunate in obtaining the services of Mr. L. J. Forcier, as Manager of the Club. Mr. Harris was chosen Captain Pro temporary. Arrangements were made to hold a Base Ball Tournament on the 19th day of July, the Signing of the Peace Celebration. It will be a free for all Tournament and $400 in prizes will be offered to the winners. The Club has purchased a white and black stripe uniform which will be here for the day of the Tournament. While this Item is goin to Press the Club will be playing the Caron Team. The Caron Base Ball team have not been defeated this season. They have defeated the Moose Jaw and Regina aggregates. The Gravelbourg team have full confidence of defeating the much herald players of Caron.

S. M. BONNEAU

### Au Conseil canadien d'Agriculture

*Contre l'ouverture du marché au blé.*—Le Conseil canadien d'Agriculture, siégeant à Winnipeg, s'est opposé énergiquement à l'ouverture des marchés canadiens pour le commerce sans réserve du blé, à cause de la situation des affaires au pays et de la création par les Etats-Unis d'une corporation chargée de vendre, sous la direction du gouvernement, le surplus de blé exportable. Il a réitéré sa recommandation d'août 1918 à l'effet que le gouvernement crée sans délai une organisation similaire, avec pouvoirs et fonctions équivalents, et lui accorde le secours financier que réclament ses opérations.

*Les obligations de guerre devraient être taxées.*—Le Conseil d'Agriculture, considérant que les obligations de guerre émises par le gouvernement, lesquelles sont exemptes de toute taxe, deviennent de plus en plus la possession de quelques individus et corporations qui évitent ainsi leur part entière d'imposition, recommande au gouvernement fédéral de rendre le revenu provenant des obligations de guerre sujet aux taxes régulières des autres revenus.

*Les fermiers organisés et le parti libéral.*—Le Conseil d'Agriculture s'est montré sensible à l'invitation qui lui a été faite d'envoyer des représentants à la convention nationale libérale d'Ottawa, mais il a respectueusement décliné l'offre, les fermiers organisés n'ayant rien de commun avec aucun parti politique. Il a profité de l'occasion pour envoyer à M. McKenzie, chef du parti libéral, une copie du programme des fermiers.

### Nouveau drapeau allemand

L'Assemblée nationale allemande, si l'on en croit les dépêches de Weimar, vient d'adopter un nouveau drapeau national et un drapeau commercial.

Les couleurs nationales allemandes seront à l'avenir noir, rouge et doré et le pavillon commercial sera noir, blanc et rouge avec un coin noir, rouge et doré dans la partie gauche supérieure.